

In. 4.

~~11693~~

~~409~~

La Revue  
Franco-Américaine

LA SOCIÉTÉ DE  
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE  
27 RUE BUADÉ, QUÉBEC.

1418.

# La Revue Franco-Américaine

---

Première année.

Tome I. Avril 1908.

---



Québec.  
27 rue Buade.

11699  
739

# TABLE DES MATIERES

## TOME PREMIER

(Nos. I à VI)

	PAGE
A	
<i>Anti alcoolisme</i> —Ce que boivent les savants, les écrivains, les artistes..	72
<i>Action (l') Sociale Catholique et son journal</i> .....	75
<i>Aux Canadiens des Etats-Unis</i> (poésie).....	241
<i>A propos d'immigration française</i> .....	367
<i>After the winter</i> (poésie).....	425
<i>Acadiens et Canadiens-français</i> , discours de Mgr O. E. Mathieu.....	470
B	
<i>Bibliographie : Hull</i> , son origine, ses progrès, son avenir.....	237
<i>Dictionnaire historique des Canadiens et des métis français de l'Ouest</i> .....	239
C	
<i>Chez le pharmacien</i> , (Nouvelle).....	216
<i>Chronique artistique</i> :—Le concert de Berthe Roy à Québec.....	320
<i>Canada (Le) et son immigration</i> .....	335
<i>Convention acadienne</i> .....	359
<i>Centenaire (Le IIIe) de Québec</i> .....	368
<i>Comment se développe une province par l'agriculture</i> .....	443
<i>Congrès acadien (Le)</i> .....	475
D	
<i>Discours (Un) franco-américain</i> :—M. Pothier, de Woonsocket, R. I. . .	179

	PAGE
<i>Espagne (L') catholique et le progrès</i> .....	329
<i>Elections fédérales</i> .....	480
<i>Entre chien et loup, (Nouvelle)</i> .....	489
<i>En deux mots (Roman)</i> .....	405 à 408, 499 à 504

## F

<i>Forestiers Indépendants :—Question de taux et de garanties</i> .....	183
<i>François Coppée</i> .....	266
<i>Fréchette (Louis)</i> .....	268
<i>Fraternité (La) latine</i> .....	362
<i>Fêtes (Les) de 1908 à Québec et l'impérialisme anglais</i> .....	427

## G

<i>Grève (La) générale en France</i> .....	477
--	-----

## H

<i>Hallo, Sam ! (Revue fantaisiste)</i> .....	43
<i>Histoire des acadiens (L') :—Comment on l'a écrite</i> .....	463

## I

<i>Idée de Mlle Jeanne (L'), (Roman)</i> .....	65 à 71, 150 à 160, 220 à 236, 321 à 328, 391 à 404
<i>Incident de Toulon (L')</i> .....	479

## J

<i>Journalisme Canadien-français, (I)</i> .....	169
“ “ “ (II).....	252

## L

<i>La littérature canadienne et les Franco-Américains</i> .....	9
<i>La religion et les assimilateurs, dans la N.-A.</i> .....	82
<i>L'Indépendance du Canada français :—Un beau et bon livre</i> .....	89
<i>La puissance de l'association et la faiblesse des classes laborieuses</i> .....	94
<i>Le premier phonographe (Nouvelle)</i> .....	143
<i>Les tentatives d'assimilation dans la Nouvelle Angleterre et leurs résultats</i> .....	161
<i>La société neutre au double point de vue national et religieux</i> .....	244
<i>L'Envers de l'amour (un article du “ Sun ”)</i> .....	269
<i>Laquelle des deux (Saynète)</i> .....	385

<i>Monument Laval (Le)</i> :—Une fête vraiment nationale pour les Canadiens-français.....	79
<i>Mascarade de lettres</i> .....	177
<i>Mgr Paul Eugène Roy</i> .....	182
<i>Macedoine (La) et les capitulations</i> .....	476

## P

<i>Projet (Un) vice-royal</i> :—L'Ange de la Paix et les Plaines d'Abraham..	77
<i>Politique anglaise</i> :—La retraite de M. Campbell-Bannerman.....	122
<i>Les idées en France</i> :—Les droits des morts jugés par juifs et protestants.	123
<i>L'Ange de la Paix sur la citadelle</i> .....	124
<i>Les droits du français</i> :—Une pétition de l'A. C. J. C. F.....	126
<i>Fonctionarisme</i> :—Les examens de concours et les services de l'administration.....	127
<i>Le théâtre à Québec</i> :—Interdiction d'une pièce de Sardou.....	128
<i>Perditio, (Nouvelle)</i> .....	147
<i>Protestantisme (Le) et tes Franco-Américains</i> .....	185
<i>Petite France (Un drame)</i> .....	256
<i>Pornographie et licence au théâtre</i> .....	271
<i>Pages oubliées</i> :—Le clavecin.....	370
<i>Prise de voile (poésie)</i> .....	375

## Q

<i>Québec</i> :—Aperçu historique.....	21
Aspect général.....	104
Terrasse Dufferin.....	106
Les monuments.....	109
Eglises et couvents.....	190
Edifices publics, hôpitaux, etc.....	274
<i>Quarante minutes de retard (saynète)</i> .....	377

## R

<i>Réponse des faits</i> :—Supériorité des Anglo-Saxons et les Canadiens-français dans la Province d'Ontario.....	172
---	-----

## S

<i>Sentiment (Le) national dans la mutualité</i> .....	13
<i>Scollard (Mgr) et les Canadiens-français de son diocèse</i> .....	363

<i>Troisième (Le) Centenaire de Québec et le projet de Grey</i> .....	188
---	-----

## V

<i>Vieux articles et vieux ouvrages</i> :—La dette des Etats-Unis envers les Canadiens-français, 54 ; Etude sur les Acadiens, 62 ; les Canadiens de l'Ouest, 131, 207 ; Notes historiques sur l'Eglise catholique dans l'Orégon, 136 ; Notre-Dame des Canadiens et les Canadiens des Etats-Unis, 139 ; Un article de "L'Abeille" publié en 1849 sur l'immigration des Canadiens-français aux Etats-Unis, 315 ; Les Canadiens-français de l'Etat de New-York, (discours, 1884), 349 ; Mémoire sur la situation des Canadiens-français aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord,.....		482
<i>Vie franco-américaine</i> :—L'hon. A. J. Pothier, de Woonsocket.....	361	

## Z

<i>Zola au Panthéon</i> .....	273
-------------------------------	-----

---

## La Revue Franco-Américaine

---

A sa place marquée dans tous les foyers. Nous faisons donc appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous aident à propager la *Revue Franco-Américaine*, soit en recommandant autour d'eux cette charmante et utile publication, soit en nous fournissant de bonnes adresses ou en nous demandant des numéros spécimens à distribuer.

Le prix de la *Revue Franco-Américaine* est de : \$1.50 l'abonnement d'un an (12 numéros) pour le Canada et les possessions britanniques ; \$2.00 ou 10 frs. pour les autres pays de l'étranger ; 15 cents le numéro pour le Canada et 20 cents pour les autres pays.

Pour prendre un abonnement il suffit d'adresser à M. J. A. Lefebvre, administrateur de la *Revue Franco-Américaine*, casier postal 4, à Québec, en mandat, timbres canadiens ou valeur sur Québec, \$1.50, si l'on habite le Canada ou une possession britannique et \$2.00 ou 10 frs. si l'on habite l'étranger.

### Offres et demandes

Ces insertions sont absolument gratuites et réservées à nos abonnés directs.

Adressez, le 15 du mois, au plus tard, les textes des *offres et demandes* à M. J. A. Lefebvre, administrateur de la *Revue Franco-Américaine*.

*Ce texte doit être écrit sur une feuille à part, ne contenant rien d'autre.*

L'administration reste toujours libre de supprimer tout ou partie des insertions. Les annonces commerciales sont exclues de la faveur des insertions gratuites.

*Si l'abonné ne désire pas faire figurer ses nom et adresse au bas de l'insertion, il peut faire envoyer les réponses au bureau du journal. Nous lui adresserons les lettres qui nous parviendront. En ce cas joindre 25 centins en timbres canadiens ou mandat-poste, pour nous couvrir de nos frais.*

Lorsqu'on répond à une insertion suivie de la mention *Bureau du Journal*, adressez la réponse à M. Lefebvre, en écrivant sur l'enveloppe : réponse à l'offre (ou demande)  
No. ....



## Un beau cadeau à faire

Lorsqu'on offre un cadeau, on veut d'abord qu'il fasse plaisir à celui qui le reçoit ; on désire aussi que celui-ci vous en sache le plus de gré possible.

A ces deux titres, l'abonnement est un des meilleurs, sinon le meilleur, des cadeaux, des souvenirs.

L'abonnement, c'est le cadeau renouvelé chaque mois. Le plaisir est durable, croissant même, et la gratitude suit la même progression.

Aussi nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs en quête de cadeaux, de souvenirs, sur l'abonnement à la *Revue Franco-Américaine*.

La beauté des illustrations, l'intérêt et la moralité du texte, la modicité du prix d'abonnement font de la *Revue Franco-Américaine* une publication qui défie toute concurrence.

Adresser les demandes d'abonnement (\$1.50 par an pour le Canada, l'Angleterre et les possessions britanniques ; \$2.00 ou 10 frs. pour les autres pays) à M. J.-A. Lefebvre, administrateur, casier postal No. 4, à Québec.

Indiquer bien exactement le nom et l'adresse de la personne que l'on veut abonner.

## Avantages réservés aux abonnés directs.

Les abonnés directs sont la force, l'armature solide et constante d'un journal. Il n'est que juste qu'en échange de l'appui qu'ils lui prêtent par leurs souscriptions, certains avantages spéciaux leur soient réservés.

C'est ainsi que les abonnés directs de la *Revue Franco-Américaine* pourront bénéficier d'avantages exceptionnels. Des traités passés avec des éditeurs français nous permettront de leur céder d'excellents volumes, choisis parmi les meilleures collections, avec des remises considérables allant jusqu'à 50%. Ils pourront ainsi se former, petit à petit et sans grands frais, une intéressante bibliothèque.

Les abonnés directs ont aussi le droit de demander aux hommes de loi des plus compétents qui rédigent notre PETIT COURRIER les renseignements de tous ordres dont ils ont besoin.

Veulent-ils vendre, acheter, échanger des objets quelconques, fantaisies comme des timbres et des cartes-postales, objets usuels, etc., etc., nos *Offres et Demandes* les y aident. Elles sont en vogue dans les revues européennes et elles ont fait conclure depuis qu'elles existent bien des marchés satisfaisants pour les deux parties ; elles procurent à celui-ci un emploi avantageux, à celui-là l'employé consciencieux qu'il cherchait.

Et il ne peut en être autrement quand des deux parts existent une égale bonne foi et un esprit également scrupuleux.

Les renseignements du PETIT COURRIER, les insertions des *Offres et Demandes* sont absolument gratuits pour les abonnés directs et compléteront cette précieuse encyclopédie du foyer.

---

BULLETIN D'ABONNEMENT D'UN AN

AU JOURNAL " *La Revue Franco-Américaine* "

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de *La Revue Franco-Américaine* de m'abonner pour 12 mois, à dater du.....190....., pour la somme de..... que je vous envoie en.....

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

---

On demande des agents dans les centres français des Etats-Unis.

S'adresser à la

REVUE FRANCO-AMERICAINE

4, casier postale, Québec.

# Paraitra prochainement

---

L'Indépendance économique du Canada  
Français, par Errol Bouchette, Analyse.

Armand Lavergne

---

La puissance de l'association et la faiblesse  
des classes laborieuses.

Alphonse Desjardins

---

La religion et les assimilateurs dans la  
Nouvelle Angleterre.

J. L. K.-Laflamme

---

---

## Numéro d'essai

**Q** Nous adressons ce premier numéro de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE à titre d'essai, à plusieurs personnes dont les noms nous ont été donnés par nos amis.

Ceux qui, après l'avoir lu, ne désirent pas s'abonner nous obligerait beaucoup en nous retournant l'envoi, ce qui nous permettra de compléter les séries des futurs abonnés.

Adressez: LA REVUE FRANCO-AMERICAINE  
Casier postal 4, Québec, P. Q.

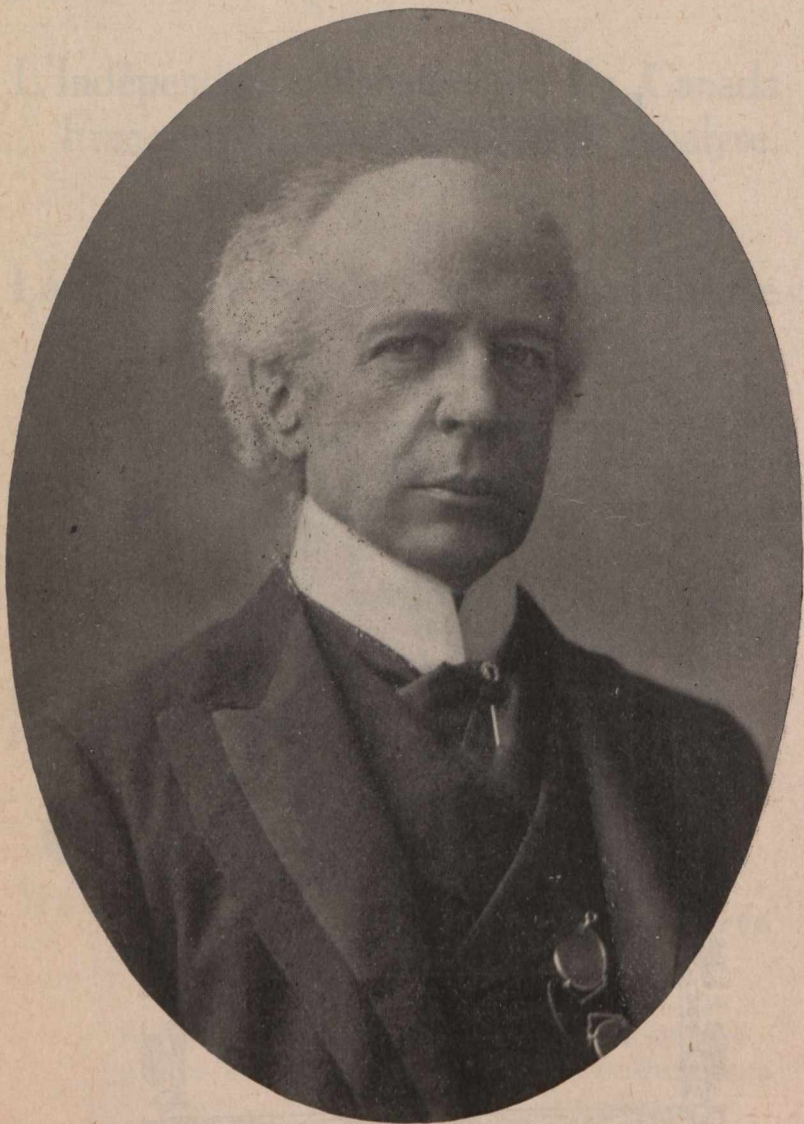
---

## Personnages en vue



SIR L. A. JETTÉ

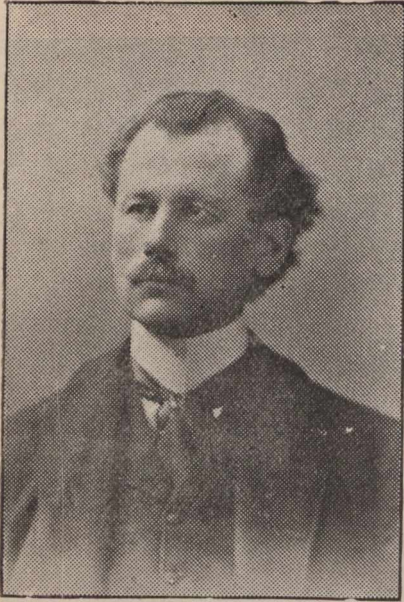
Lieutenant-Gouverneur de la province  
de Québec.



LE TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER  
Premier Ministre du Canada.



L'HONORABLE LOMER GOUIN  
Premier Ministre de la province de Québec.



L'HONORABLE A. TURGEON  
Ministre des Terres et Forêts.



M. GEORGES GARNEAU  
Maire de Québec.

Membres de la Commission nommée par le gouvernement fédéral pour l'établissement d'un parc à Québec et pour la célébration des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec.



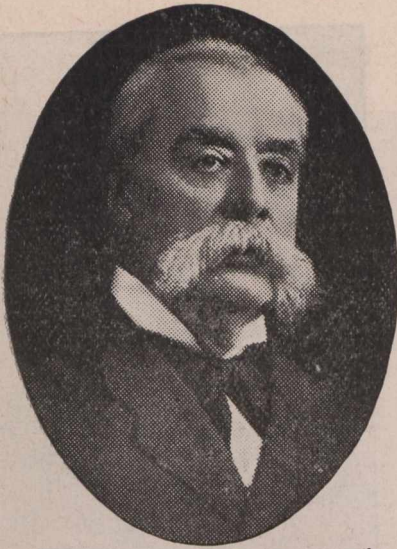
L'HONORABLE P. H. ROY

Président de la chambre des députés de la province de Québec, député du comté de St. Jean.

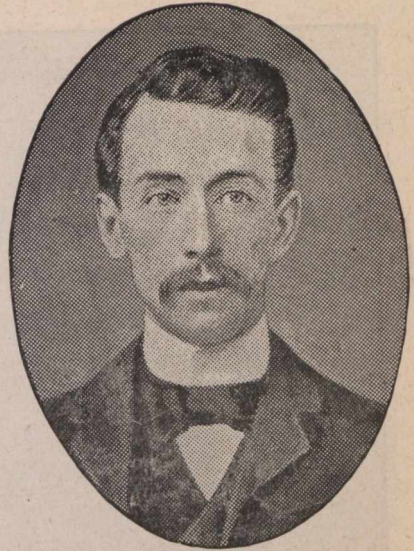


L'HONORABLE P. E. LeBLANC

[ Chef de l'opposition conservatrice, à l'Assemblée Législative de la province de Québec, député du comté de Laval.



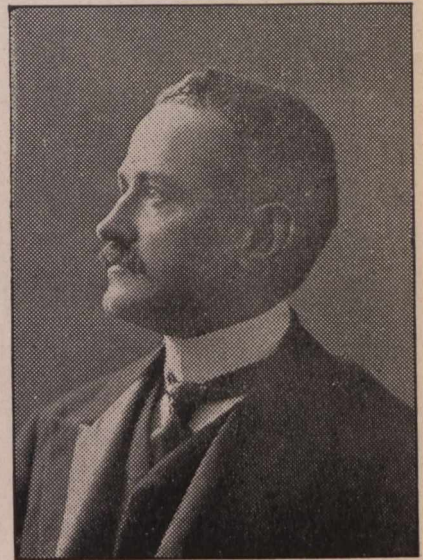
L'HONORABLE JUGE BOSSÉ  
Juge de la Cour du Banc du Roi.



L'HON. L. A. TASCHEREAU  
Ministre des Travaux Publics et du  
Travail de la province de Québec.



SIR FRANÇOIS LANGELIER  
Juge en chef division de Québec de la  
Cour Supérieure.

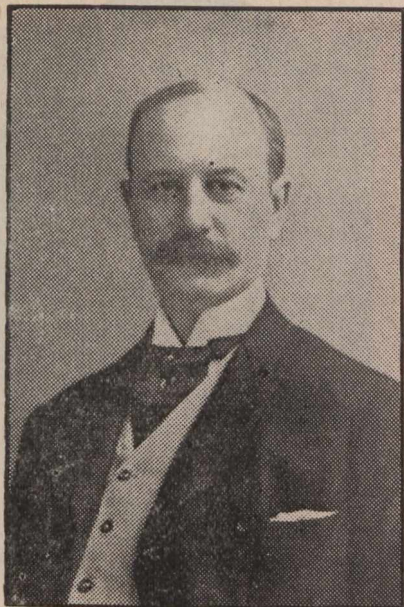


M. GEORGES TANGUAY  
Ex-Maire de Québec, député par le  
comté du Lac Saint-Jean à l'as-  
semblée Législative de la  
province de Québec.





M. A. GALIPEAULT  
Echevin de la ville de Québec et  
Président du Comité de Police.



M. L.-A. CARRIER  
député par le comté de Lévis au  
parlement fédéral.



L'HONORABLE C.-E. DUBORD  
conseiller législatif pour la  
province de Québec.



M. G.-A. VANDRY  
Directeur des Grands Magasins.  
Z. Paquet.

L'Hiver à Québec



LE "PAIN DE SUCRE"—(Immense cône de glace formé au pied de la chute Montmorency tel qu'il était en 1829. Ce dessin fut dédié à Sa Majesté Guillaume IV. Publiée à Londres en 1833.)



LA PECHE A LA "PETITE MORUE.—Cabanon installé sur la glace pour le bénéfice des pêcheurs. A l'intérieur se trouve l'orifice percé dans la glace où les pêcheurs jettent l'hameçon.



TROIS PARFAITS COMPAGNONS.



VIE DE MAQUIGNONS.—“Essayons le poulain!”



COURSE IMPROVISEE.—En route pour le village.



LES PRECURSEURS DES BRISE-GLACE.—“Glissez, mortels, n'appuyez pas!”



LA GLISSADE EN RAQUETTES.



UN ACCIDENT.



LA BERNE.—Un incident du carnaval. Haut le raquetteur!



POUR SAUTER LES CLOTURES LES RAQUETTEURS FONT  
LE "DOS ROND".



LES JEUNES S'AFFIRMENT.

UN JEUNE APPRENTI DE LA  
RAQUETTE.



OU LES INTERETS SE PARTAGENT.—(Vieille gravure.)

---

## Avis au public

La *Revue Franco-Américaine* n'a pas la prétention de combler une lacune ; elle se contente de prendre tout simplement sa place au soleil, en promettant de se rendre utile, et avec l'espoir d'attirer l'attention des Canadiens-Français, qu'ils habitent le Canada ou les Etats-Unis, sur certaines questions d'un intérêt national.

Les fondateurs, en en faisant une revue littéraire, économique et sociale, manifestent, sans doute, l'intention d'aborder un nombre très varié de sujets, comme on pourra le constater par le programme-prospectus publié dans le présent numéro. Mais leur but principal, est de concentrer plus spécialement leurs efforts sur les questions d'intérêt pratique qui affectent d'une façon plus immédiate notre organisation nationale, nos devoirs comme race, nos états de services et les droits qu'ils nous confèrent, en un mot, notre rôle comme race française.

Les développements merveilleux que prend chaque jour notre pays, la marée montante de l'immigration qui envahit les vastes plaines de l'ouest et déplace d'année en année le centre de notre activité nationale sont des avertissements que les maîtres du sol ne peuvent feindre d'ignorer, et cela, les membres du groupe français moins que les autres. C'est le progrès qui passe ; il faut le suivre ou se résigner à être infailliblement écrasé par lui. Quel rôle voulons-nous jouer, quelle position voulons-nous occuper dans ce XXI<sup>ème</sup> siècle qu'on nous montre si plein de promesses ? Nous ne pouvons répondre à cette question qu'en consultant notre passé, en nous demandant si nous avons marché du même pas que ceux qui nous entourent et, si nous nous sommes laissés devancer, en recherchant les moyens à prendre pour rejoindre la colonne principale de la nation.

L'étude de nos questions économiques au point de vue canadien-français nous révélera plus d'un état de choses à améliorer, plus d'une situation à corriger, plus d'un programme à compléter. S'il est vrai, et rien ne prouve que ce ne soit pas vrai, qu'une race, pour être puissante, " doit posséder les institutions qui reçoivent ses épargnes ", nous étudierons à ce point de vue les causes de nos succès et de nos échecs. Nous verrons si, dans notre monde financier, nous occupons la position que nous garantirait notre titre de maîtres du sol. Où est allée notre épargne, quelle est l'importance de nos banques,



de nos institutions financières comparées aux institutions fondées par ceux qui sont arrivés bien après nous dans le pays ?

Les sociétés nationales sont une source de force, un moyen d'action que personne n'ose plus mettre en doute. Qu'est-ce que nous avons fait sous ce rapport ?

L'étude de cette question nous permettra de constater les progrès de la mutualité parmi nos populations, puis aussi, de reconnaître que si la fraternité ne nous a pas laissés indifférents, elle nous a trop souvent poussés à d'étranges égarements. On verra là comment notre influence a été livrée à nos adversaires, et quels moyens nous devons prendre pour la reconquérir.

### Les Canadiens des Etats-Unis

Les différents articles de notre programme-prospectus embrassent toute l'action canadienne-française dans l'Amérique du Nord, et partant une attention spéciale sera accordée au vigoureux rejeton de notre race qui a déjà poussé de profondes racines, à côté de nous, dans la fiévreuse république américaine.

Et il ne sera pas sans intérêt, pour les fervents de la cause nationale, d'étudier dans les détails l'œuvre splendide accomplie dans la république américaine par 1,500,000 des nôtres ; de voir comment ils savent prouver leur loyauté envers le drapeau et les institutions de la république, tout en restant attachés à leur foi, leur langue et leurs coutumes ; faisant lentement la conquête d'une large place dans la politique, le commerce et l'industrie de leur nouvelle patrie ; s'ouvrant par centaines les écoles, les églises, les sociétés de bienfaisance et de secours mutuel dans la Nouvelle-Angleterre, se montrant partout les plus fermes soutiens de l'Eglise en dépit, trop souvent, du mauvais vouloir de ceux-là mêmes qui auraient dû les encourager et les aider dans la réalisation de leur idéal. Cinquante années de luttes pour l'existence et pour la foi, cinquante années de progrès malgré la persécution religieuse, voilà ce que *La Revue Franco-Américaine* se fera un devoir de raconter et de mettre en pleine lumière. Et cette tâche, on le sait, lui sera rendue d'autant plus facile et d'autant plus agréable que son directeur aura, pour l'aider, les souvenirs de plusieurs années de travaux et de luttes au milieu même de ce groupe vigoureux et si profondément patriotique.

Nous présentons donc au public, avec confiance, cette *Revue Franco-Américaine* dont le seul but est d'être utile et dont la devise, à l'égard de nos compatriotes, sera celle d'un roi fameux : " Je sers ". — **La Direction.**

---

## Programme-prospectus

---

La *Revue Franco-Américaine* traitera de toutes les actualités littéraires, historiques, artistiques, sociales, etc., roman, nouvelles.

Les questions inscrites à son programme comme sujets spéciaux d'étude peuvent se subdiviser comme suit :

### I

ECONOMIE POLITIQUE : Finance, industrie, capital, travail, ressources naturelles du pays, moyens de les exploiter, unions ouvrières, syndicats de patrons, production, répartition et consommation des richesses, économie rurale.

### II

MOUVEMENT SOCIAL ET RELIGIEUX : Influence du Christianisme dans le développement du Nouveau Monde, conditions du catholicisme au Canada et aux Etats-Unis au point de vue de l'élément canadien-français, influence de la religion pour la conservation des races, leurs droits, leurs œuvres, leurs espérances ; progrès et échecs de l'Eglise dans l'Amérique du Nord avec causes et remèdes à apporter ; anti-alcoolisme, hygiène, économie sociale, etc.

### III

HISTOIRE : Recherches historiques établissant le rôle joué par l'élément français en Amérique, puis, d'une façon plus générale, par l'élément latin dans les deux hémisphères ; histoire des groupes français du continent tant au Canada que dans la République Américaine, depuis les découvreurs jusqu'à nos jours.

### IV

POLITIQUE : Rôle des races dans la formation des groupes ethniques de l'Amérique du Nord, le Canada et les Etats-Unis,

mœurs politiques, constitutions, préjugés, conception de la liberté, droits des gens, etc., administration fédérale et provinciale.

## V

MUTUALITÉ: Organisation et fonctionnement des sociétés de bienfaisance et de secours mutuel, évolution des systèmes, responsabilités encourues, échecs, succès, moyens à prendre pour assurer l'avenir, statistiques de vitalité et de mortalité, etc., le principe national et religieux dans la mutualité, erreurs commises sous ce rapport dans le passé, l'association comme moyen d'action, etc.

## VI

PATRIOTISME: Rôle que peut jouer la race canadienne-française sur le continent, sa mission, son développement au milieu de circonstances adverses, les vertus civiques qui font sa force, la conscience qu'elle doit avoir de sa dignité et de son droit d'égalité avec ses voisins; le rôle joué par 1,500,000 des nôtres dans la civilisation américaine, etc.

La *Revue*, essentiellement consacrée aux intérêts canadiens-français, s'efforcera, en outre, de tenir ses lecteurs au courant du mouvement des idées dans le monde, en accordant une attention plus spéciale aux relations de notre groupe avec la mère patrie—de là son titre de *Revue Franco-Américaine*.

Philosophie, littérature, économie politique, histoire, religion, voilà en résumé et à grands traits quels seront les sujets qui lui donneront le ton et le but de son travail.

Ajouter à cela la chronique des modes, des arts libéraux, du commerce, des opérations de bourses, banques, assurances de vie, etc.

La *Revue* sera catholique.

---

## La Littérature canadienne et les Franco-Américains

---

Des relations qui ont existé de tout temps entre les canadiens de notre vieille province et ceux des Etats-Unis, les relations littéraires sont peut-être les plus fortes et les plus constantes.

Les Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre lisent nos journaux et nos revues, ils achètent nos livres, ils vont entendre les conférenciers que nous leur envoyons.

Et on peut presque dire qu'ils se sont, en maintes occasions, montrés plus soucieux de tout ce qui touche à nos productions littéraires, que nous ne l'avons fait nous-mêmes au Canada.

Evidemment,—ces productions littéraires étant relativement rares, j'assimile ici à la littérature, ce qui n'y touche que de loin et de très loin parfois, nos journaux ou nos conférenciers.

Mais, sous quelque forme que ce soit, il n'en est pas moins vrai que tout cela leur apporte quelque chose de notre pensée, de la forme que nous tâchons de lui donner ; et tout cela, c'est littérature, jusqu'à un certain point.

Si vraie, si réelle est cette communauté de sentiments littéraires et d'intérêts artistiques, parmi les canadiens des deux côtés de la frontière, que M. Abder Halden, en ses essais de critique sur notre littérature, a consacré tout un chapitre à Henri d'Arles, un écrivain de la Nouvelle-Angleterre que nous connaissons déjà en la province de Québec et dont nous avons avec joie accueilli la fraternité.

\* \* \*

Il y a là, croyons-nous, une nouvelle raison d'espérer en l'avenir de notre littérature ; et l'aide que nous pouvons attendre de nos compatriotes des Etats-Unis est aussi assuré qu'important.

Dans ma courte carrière d'écrivain canadien-français, j'ai toujours remarqué avec une certaine philosophie que nos

efforts littéraires sont soulignés plus fortement, et reconnus plus librement par ces confrères d'outre-frontière.

Et je n'hésite pas à dire que les éloges les plus spontanés et les plus forts nous viennent très souvent des journaux franco-américains.

Et cela s'étend à ceux qui nous ont précédés.

Tandis qu'au Canada, au sein même du petit cercle de littérateurs qui luttent entre deux bouchées de vie quotidienne, on renie notre passé littéraire pour se donner l'air d'avoir tout inventé, dans la Nouvelle-Angleterre, nos œuvres sont plus lues, plus goûtées, moins oubliées : je parle là des œuvres de quelques-uns de nos vieux écrivains, poètes et historiens, chroniqueurs et romanciers, qui sont encore les meilleurs souvenirs de notre histoire littéraire.

\* \* \*

De plus, si l'on aime à nous lire, chez ces compatriotes de là-bas, c'est surtout quand nous traitons du pays, de nos traditions, de notre langue et de nos espoirs.

Je crois que l'on a peu souci, en ces petites villes étonnantes de l'est américain, de nos imitations plus ou moins colorées de cette école névrosée dont la France nous envoie périodiquement quelques échos.

Ce qui convient à un peuple jeune comme le nôtre, à un peuple dont les premiers développements demandent des efforts virils et énergiques, ce ne sont pas une versification d'hôpital et des impressions sublimées dans le vague et l'in défini.

C'est une littérature saine et vigoureuse, germée au pays.

Nous l'avons déjà dit et nous le maintenons ; l'influence de certaines tendances littéraires de la France actuelle ne peut qu'être préjudiciable à nos jeunes écrivains.

Elles les éloignent du milieu où nous vivons, pour les porter à des enthousiasmes et à des visions que la plupart des nôtres ne peuvent comprendre ; ou si nous les comprenons, l'imitateur n'ayant pas cessé d'être le "servile pecus" dont parlait Horace, elles ne peuvent nous intéresser vraiment que pour des raisons d'estime ou de sympathie, qui n'ont qu'un caractère littéraire très vague.

Je ne crois pas qu'il y ait possibilité d'une littérature nationale qui ne soit pas basée sur une communion d'idées

et de tendances entre l'écrivain et les lecteurs auxquels il s'adresse.

Et c'est précisément parce que les Franco-Américains ont continué à aimer ce qui, dans nos œuvres littéraires, leur parle du Canada, que nous pouvons compter sur eux pour développer une littérature canadienne.

\* \* \*

On a en maintes occasions, signalé les obstacles auxquels se heurtent les espoirs de ceux qui ont foi en cet avenir : la comparaison des œuvres françaises, la dualité des langues au Canada, la nécessité du pain quotidien à laquelle ne saurait répondre le seul travail littéraire au Canada, la disproportion entre l'éducation du peuple et l'érudition graduelle de nos écrivains, et autres.

Mais nous ne devons pas non plus faire preuve d'impatience.

Nous voyons dans l'histoire que le développement artistique a toujours suivi, chez les peuples, le développement économique.

Ce n'est que lorsqu'un peuple a acquis surabondamment de richesses, qu'il peut se payer le luxe d'une vaste société d'écrivains et d'artistes.

Aussi,—quoique ceux que leur destinée pousse invinciblement aux arts ne doivent pas s'en détourner,—à l'heure actuelle il importe surtout que nous travaillions à procurer, par l'amélioration constante des méthodes de culture, par une poussée commerciale et industrielle intense, notre puissance, notre vitalité économiques.

Et c'est là matière d'éducation, éducation par l'école et éducation par la presse.

Tandis qu'une classe choisie d'écrivains continuera nos traditions littéraires et que les lecteurs grandiront en nombre, d'année en année, nos progrès économiques rendront possible notre épanouissement littéraire.

Il faut d'abord que nous apprenions à être puissants de la force qui fait les peuples ; l'exploitation intelligente de leurs ressources.

Ce n'est que lorsque nous aurons conquis cette puissance que nous pourrons espérer la puissance littéraire et artistique.

En attendant, soyons soucieux du peu que nous avons et n'oublions pas dans quelles conditions nous l'avons acquis.

Ne méprisons pas notre passé littéraire : aimons-le pour la sincérité de l'effort et le caractère national qu'on y retrouve.

Et continuons de marcher dans cette voie, qui peut nous mener quelque part, au lieu de nous arrêter à cueillir sur le bord de la route quelques pâles fleurs, dont la graine est venue en notre terre apportée sur les ailes d'un vent lointain, et qui n'auront de parfum qu'un jour.

Il nous faut une littérature nationale, qui exprime l'idéal commun des Canadiens de notre province et des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : travaillons-y dès maintenant, sans nous lasser. Et n'oublions pas que notre développement économique est essentiellement nécessaire à ce développement littéraire.

Il y a là un vaste champ pour nos éducateurs.

**Fernand Rinfret**

---

## Le sentiment national dans le mutualité

---

C'est de toutes les questions d'intérêt national celle qui, nous ne savons trop pourquoi, attire le moins l'attention de nos compatriotes. Et, lorsque nous affirmons cela, nous tenons compte de ce qui a été fait de bien dans ce sens parmi les nôtres.

Comme question de fait, la mutualité est fort en honneur dans la plupart de nos villes et de nos centres, mais elle l'est surtout à cause de ses avantages matériels. A tel point que, peu à peu, elle est devenue une question de boutique, une marchandise que les recruteurs colportent pour le compte du plus offrant, sans se soucier des principes de haute portée morale qui s'y rattachent, quelquefois même sans s'inquiéter du côté matériel dont on ne voit pas, ou dont on ne veut pas voir, les éléments de faiblesse et d'incertitude. Le travail, alors, au lieu d'avoir ce caractère de bienfaisance et de patriotisme dont il a besoin pour être complet et vraiment mutualiste, ne s'arrête plus que devant une formule : recruter des membres, recruter des membres à tout prix.

Limitier ainsi la question c'est ouvrir la porte toute grande à des abus tous les jours plus nombreux, sans compter que c'est jeter inconsidérément sur le bord du chemin un de nos plus sûrs moyens d'activité nationale. On le comprendra mieux lorsqu'on aura mesuré toute la profondeur de l'abîme creusé chez nous par l'œuvre néfaste des mutualités cosmopolites.

C'est une idée de ralliement national et d'action patriotique, — j'allais dire que c'est l'instinct de la conservation — qui inspira à Ludger Duvernay la fondation de notre société St Jean-Baptiste, la première de nos mutualités canadiennes-françaises. Encore, cette société n'est-elle qu'une mutualité essentiellement et exclusivement patriotique parce qu'elle n'a pas encore songé à étendre son action jusqu'au secours mutuel qui est pourtant son corollaire naturel et nécessaire. Mais, à l'époque de sa fondation et plus tard, lors de sa réorganisation, on ne songeait qu'au besoin immédiat de créer une idée nationale en vue de luttes futures, puis aussi de fournir un point de ralliement aux esprits quelque peu troublés par les tragiques événements de 1837-1838. On cédait surtout devant la nécessité de se sentir les coudes, de grouper les volontés, de retremper les



courages en montrant les rangs plus serrés et plus forts pour la lutte, d'établir entre les cœurs les liens indissolubles d'une amitié jurée en face des mêmes idéaux et des mêmes dangers. Ce fut une œuvre splendide qui répondit parfaitement à la pensée de ses fondateurs et donna des fruits abondants. Que le temps, et avec le temps, des conditions nouvelles de vie sociale et nationale aient indiqué qu'il fallait étendre plus loin une sphère qui ne suffit plus aux besoins de notre époque, c'est ce qui est peut-être encore discutable. C'est, dans tous les cas, ce qu'il serait temps de discuter. Nous aurons, du reste, l'occasion de poser ce problème devant nos lecteurs dans une étude subséquente.

Pour le moment, qu'il nous suffise de noter les circonstances dans lesquelles les patriotes ont songé à s'armer de l'association.

Un peu plus tard, et sur un terrain où les luttes n'ont pas cessé d'être ardentes, les Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis demandèrent à la société mutuelle la cohésion indispensable pour revendiquer des droits imprescriptibles et sauver du naufrage le dépôt sacré de la foi et des traditions ancestrales. Les conditions économiques particulières où ils se trouvaient de l'autre côté des frontières les portèrent à organiser une œuvre qui, tout en réunissant toutes les qualités patriotiques des organisations connues au pays, offraient à leurs familles, sous forme de secours matériels, la protection qu'ils en attendaient dans un domaine purement moral. C'est que le besoin de s'aider les uns les autres dans la lutte pour la vie apparaissait à leurs yeux aussi impérieux que la nécessité de grouper leurs forces pour revendiquer, trop souvent contre des coréligionnaires, des privilèges que la très large constitution américaine ne leur défendait pas de réclamer. D'autre part, ils eurent bientôt sous les yeux, surtout depuis 1868, l'exemple de leurs concitoyens d'autre origine multipliant dans tous les Etats des sociétés populaires sous des noms plutôt pompeux qui révélèrent plus tard des tendances quelquefois troublantes.

Mais les Franco-Américains—c'est le nom dont se réclament aujourd'hui nos compatriotes des Etats-Unis—n'avaient pas attendu que cet exemple leur fût donné pour se mettre eux-mêmes à l'œuvre et pour organiser chez eux le secours mutuel et la défense de la nationalité. En 1868, alors que fut fondée la première société de bienfaisance américaine, les nôtres possédaient déjà une vingtaine, ou tout près, de sociétés de secours mutuel parfaitement organisées et donnant les premiers indices d'un développement qui devait, durant les vingt-cinq années

qui suivirent, prendre des proportions formidables. La plus vieille de leurs sociétés de St. Jean-Baptiste, celle de New York, qui vit encore, fut fondée en 1850. Ils avaient la société de Lafayette, en 1848, à Détroit, Michigan. Avant même 1840, Ludger Duvernay publiait un journal français dans le Vermont, à St-Albans.

La liste suivante des sociétés franco-américaines, toutes fondées avant 1870, nous prouve que le mouvement mutualiste parmi les nôtres, quels que fussent les motifs qui lui donnèrent naissance, était déjà sérieux et plein de promesses pour l'avenir :

- 1848.—Société de Bienfaisance Lafayette, Détroit Mich.
- 1850.—Société St-Jean-Baptiste, New York.
- 1859.—Société St-Joseph, Burlington, Vt.
- 1860.—Société St-Jean-Baptiste, Oswego, N. Y.
- 1864.—Société St-Jean-Baptiste, Pittsfield, Mass.
- 1864.—Société St-Jean-Baptiste, Springfield.
- 1865.—Société St-Jean-Baptiste, West Meriden, Conn.
- 1867.—Société St-Jean-Baptiste, Biddeford, Maine.
- 1867.—Union Canadienne-Française St-Paul, Minn.
- 1868.—Société St-Jean-Baptiste, Lowell, Mass.
- 1868.—Société St-Jean-Baptiste, Worcester, Mass.
- 1868.—Société St-Jean-Baptiste, Woonsocket, R. I.
- 1868.—Association Canadienne-Française, Concord, N. Y.
- 1868.—Société St-Jean-Baptiste, Burlington, Vt.
- 1868.—Société St-Jean-Baptiste, Cohoes, N. Y.
- 1868.—Société St-Joseph, Cohoes, N. Y.
- 1868.—Association St-Jean-Baptiste, Albany, N. Y.
- 1869.—Société St-Jean-Baptiste, Fall-River, Mass.
- 1869.—Société St-Jean-Baptiste, Marlboro, Mass.
- 1869.—Société St-Jean-Baptiste, Vergennes, Vt.
- 1869.—Institut Canadien-Français, Biddeford, Maine.

Et nous en omettons d'importantes afin de ne pas donner à cette énumération des proportions par trop considérables. En résumé, l'idée mutualiste a suggéré aux Franco-Américains la fondation de sociétés qui, groupées par décades, se répartissent comme suit : 21 de 1860 à 1870 ; 52 de 1870 à 1880 ; 130 de 1880 à 1890. Pendant cette période, l'année 1885 en fournit 27 à elle seule. Depuis 1890 jusqu'à 1900, le mouvement ne s'est guère ralenti, mais si le nombre des sociétés nouvelles n'a pas augmenté dans la proportion formidable de la décade précédente, c'est que, tout d'abord l'émigration

canadienne-française vers les Etats-Unis devint moins active et que, d'un autre côté, le zèle des patriotes s'appliqua surtout à remplir les cadres splendides qu'on avait bâtis pendant les derniers vingt-cinq ans. Aujourd'hui, dans la Nouvelle-Angleterre, et même dans l'Ouest, le mouvement des sociétés a pris une tournure plus pratique, en ce sens qu'il tend à rendre plus complet le contact entre les groupes, et qu'il est en train de créer, au moyen d'une foule d'organisations autonomes mais unies, une force nationale qui imposera le respect et garantira un avenir que même les plus enthousiastes ne regardaient pas sans inquiétude.

Les résultats obtenus dans cette direction sont déjà considérables, à tel point que les Franco-Américains possèdent dans leurs sociétés nationales fédératives, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-Américaine et l'Ordre des Forestiers Franco-Américains, pour citer les trois plus importantes, des associations dignes de prendre place au premier rang de la mutualité américaine. Même, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, au dire des commissaires d'assurance de plusieurs Etats, offre le type le plus complet d'assurance fraternelle qui soit connu aux Etats-Unis. Au Canada, le même progrès s'est accompli avec les sociétés admirables que sont les Artisans Canadiens-Français, l'Alliance Nationale, l'Union St-Joseph, des sociétés qui, disons-le, devraient recevoir l'encouragement unanime de tous les Canadiens-français, tout comme les sociétés franco-américaines que nous venons également de nommer devraient pouvoir compter sur l'appui unanime et enthousiaste de tous nos compatriotes établis de l'autre côté de la frontière. De là à établir, au moyen de nos sociétés, des relations plus intimes et surtout plus suivies entre ces deux groupes égaux de notre nationalité il n'y a qu'un pas, et ce pas ne saurait plus être fait trop tôt.

Si les limites de cet article nous le permettaient, nous prouverions facilement qu'au strict point de vue financier, que par la force même de leurs systèmes et les garanties qu'elles offrent à leurs membres, nos sociétés nationales ne laissent pas même aux amants de la mutualité cosmopolite l'excuse d'avoir cherché ailleurs des avantages qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Mais cette étude nous entraînerait trop loin. D'ailleurs, l'idée même qui a présidé à la fondation des sociétés de secours mutuel nationales, devrait suffire à convaincre que c'est de leur côté que nous devons diriger nos efforts, que c'est sous leur bannière que nous devons chercher secours et protection.

D'autant plus qu'en agissant ainsi nous contribuons à consolider les forces de notre race et que nous faisons, pour ainsi dire, d'une pierre deux coups. On serait émerveillé, si on pouvait constater tout ce que nos sociétés ont accompli, au Canada comme aux Etats-Unis, pour la conservation de la langue et de la foi chez les nôtres, pour la conservation des coutumes et des traditions ancestrales, pour la défense des droits du faible, pour la sauvegarde des intérêts essentiels à notre vie nationale ! Pourtant, si tout cela a pu être accompli pendant que des milliers de compatriotes portaient à des organisations toujours indifférentes quand elles ne nous étaient pas hostiles, leurs épargnes et leur dévouement, quel n'eut pas été la splendeur de l'œuvre accomplie sous l'effort unanime de tous ! C'est une erreur de jugement, dira-t-on, qui a permis l'exode de tant des nôtres vers des mutualités qu'ils ne connaissaient même pas, mais erreur fatale entre toutes, erreur capable de tuer une race plus vigoureuse que la nôtre, si nous n'avions eu le contrepois de nos organisations propres. Un oubli, diront d'autres. Qu'importe le nom si le résultat est le même ! " Des peuples, dit Montesquieu, sont tombés des plus hauts sommets de la civilisation à la ruine et à la servitude pour s'être abandonnés pendant deux générations." Depuis deux générations, quels progrès ont accompli les Canadiens-français ? Il y en a de notables, mais à quel prix ont-ils été obtenus ?

On aura beau dire, le sentiment de la race ne se dépouille pas comme un vieil habit. Il n'est pas un accessoire de convention que l'on puisse sacrifier au premier caprice venu, que l'on puisse céder devant un intérêt même considérable. Il a poussé dans le cœur de l'homme des racines trop profondes, il le rattache par trop de fibres vivantes à ce passé plein d'ancêtres dont il est la continuation et dont il est, malgré lui, orgueilleux, pour qu'il ne se sente pas tressaillir éternellement de cette sève qui le féconde à travers les siècles. Ceux-là mêmes qui le répudient, pour le compte de quelque innovation fascinante, en sentent encore toute la force, et le premier cri du cœur viendra démentir les paroles dont ils avaient cru sceller l'apostasie de leur sang. Les Anglais, qui s'y connaissent, ont dit fort bien : " Le sang est plus épais que l'eau ! " Et on sait si cet axiome est toujours présent à leur mémoire.

Du reste, les exemples ne manquent pas qui prouvent la vitalité de ce sentiment plus fort que les révolutions et les conquêtes, et qu'on retrouve encore dans la cendre éteinte de tant d'autres choses sacrées, langue, foi, coutumes, traditions,

emportées dans le tourbillon des circonstances et des conditions politiques. Les autres disparaissent, celui-là reste. Après plusieurs siècles d'évolution, de progrès matériel et de changements incessants, nous retrouvons encore aux États-Unis, vivace et fier, le sentiment de la race proclamé par un chef d'État fameux qui vénère le souvenir épique de ses ancêtres hollandais établis à New Amsterdam.

Pourquoi croirait-on, après cela, que le sentiment national est chose futile et qu'on a tort de le faire intervenir dans le domaine de notre organisation sociale. Nous voudrions l'en chasser que nous ne le pourrions pas. Et les mesures que nous pourrions prendre contre lui ressembleraient beaucoup au procédé de ce roi de l'antiquité qui voulut enchaîner la mer. "Le sang est plus épais que l'eau", dans les organisations mutualistes comme ailleurs. C'est une vérité que nous rencontrons tous les jours sur notre route et dont nous ne semblons pas vouloir faire notre profit.

Le fait que les sociétés de secours mutuel sont des collectivités, indique déjà suffisamment qu'elles agiront d'une certaine façon selon qu'elles seront composées de membres appartenant à telle ou telle nationalité. S'il s'agit d'une organisation cosmopolite, c'est le groupe national le plus nombreux qui lui imprimera son caractère. On y distribuera bien, pour l'amour de l'harmonie, les charges de façon à contenter tous les groupes, mais la direction immédiate, le rôle prépondérant, est toujours réservé au groupe plus nombreux qui s'est donné pour mission de donner le ton à la société. Qui a jamais prétendu que les Forestiers Indépendants n'étaient pas une société essentiellement anglaise ? On ne songe même pas à nier qu'elle appartienne d'assez près, par ses chefs, au groupe maçonnique. Nous pourrions dire la même chose des Forestiers Catholiques, des Woodmen of the World, du Royal Arcanum, des Knights of Columbus, de la Union Fraternal League, etc. Toutes ces organisations se réclament d'un principe auquel elles donnent des accents de clairon et qu'elles résument dans une formule : "Brotherhood of Man" (Fraternité de l'homme), une sorte de réédition de ce cri de "Liberté, Égalité, Fraternité," qui ouvrit en Europe l'ère sanglante des révolutions et fit de la déclaration des droits de l'homme le linceul de la liberté. Mais la formule était brillante et elle obtint du succès. Les sociétés qui l'avaient inscrite sur leurs bannières recrutèrent des membres par centaines de mille, surtout parmi les éléments plus faibles. Au fond, cette "fraternité de l'homme" tant

vantée ne sortit pas de la formule et nous pûmes voir chaque organisation poursuivre discrètement le but que lui donnaient ses chefs. Organisations anglaises, elles consolidèrent des intérêts anglais, elles accomplirent une œuvre anglaise. Ce fait fut surtout apparent aux États-Unis où nos compatriotes Franco-Américains furent les premiers à souffrir de ce mode nouveau de charité. L'attitude des Forestiers Catholiques envers le congrès de Springfield, l'abolition de la langue française par les Forestiers d'Amérique, leur ouvrirent enfin les yeux et provoquèrent des mouvements de revendication nationale qui révolutionnèrent, dans l'espace de quatre ou cinq années, la mutualité franco-américaine. Le jour où pareil réveil se produira dans la Province de Québec, au sujet de la mutualité anglophone, ce jour-là l'esprit national aura brisé une de ses plus fortes entraves ; nous aurons vu la fin des doctrines énervantes qui font de l'intérêt le premier mobile des actions ; nous aurons compris, enfin, qu'une race, pour être forte, doit concentrer son énergie dans ses propres institutions, et affirmer carrément son droit à l'existence. Du reste, cela n'empêche ni les bonnes relations, ni le respect mutuel entre les divers groupes ethniques qui composent une nation comme la nôtre.

Après tout, nous avons cédé trop facilement devant cette affirmation de M. Desmollins sur la "supériorité des Anglo-saxons." Notre situation économique nous a peut-être poussés, plus que d'autres, à accepter ce jugement pour décisif. Pour notre part, nous préférons nous en tenir à la thèse de M. Brunetière que nous devons être les artisans de notre propre supériorité, en développant avec plus de soin les traits principaux de notre caractère et en dessinant avec plus de netteté notre figure nationale. Voici ce que disait l'illustre académicien : "Les Anglo-Saxons, plus heureux que nous en ce moment, et plus favorisés de la fortune, nous sont-ils supérieurs ? Je n'en sais rien ; je ne le crois pas ; quelque chose en moi se refuse à le croire. Mais cette "supériorité", s'il me fallait la reconnaître, je dirais hardiment et je montrerais aisément qu'ils la doivent surtout à ce qu'ils sont, toujours et en tout demeurés des Anglo-Saxons. Ce qu'ils sont et quoi qu'ils soient, défauts et qualités mêlés et compensés, ils le sont pour avoir mis à l'être une orgueilleuse obstination ; et si nous voulons les imiter, la manière n'en est pas de les copier servilement, ni de démarquer, pour ainsi dire, leurs habitudes, mais d'être nous comme ils sont eux, Français comme ils sont Anglais ;

de persévérer dans la direction, d'abonder dans le sens de notre propre histoire ; et ainsi, d'ajouter un anneau d'âge en âge à la chaîne de nos traditions." ?

Voilà des paroles d'or qui devraient faire loi dans tous les domaines de notre activité nationale. Qu'il nous suffise, en ce moment, de les appliquer à la mutualité qui est, de nos jours, une des plus puissantes manifestations de l'activité populaire. En nous atteignant par ce côté, c'est au cœur que le saxonisme nous frappe. Les tenants de la mutualité cosmopolite, toujours à base Anglo-saxonne, invoquent très haut le prétexte qu'ils travaillent à l'entente cordiale des groupes tandis qu'ils visent surtout à l'absorption des minorités. L'entente cordiale est d'expression trop noble pour recourir à pareils moyens. Elle n'est possible qu'entre des groupes qui se sentent égaux, elle ne rapproche que des personnalités distinctes. S'il en est autrement, il n'y a plus que des vainqueurs et des vaincus. Une mutualité essentiellement canadienne-française accomplira plus pour l'entente cordiale des races au pays que tout le cortège fantasmagorique des organisations qui nous arrivent de partout et cherchent à se refaire, à nos dépens, des échecs subis dans leurs propres milieux. On admettra, enfin, que les Canadiens-français ont tout à gagner en concentrant leur influence dans des institutions qui leur soient propres. Leur loyauté aura toujours cette suffisante ressource de lutter d'émulation, dans la sphère qui leur est accordée, avec les éléments qui les entourent, à savoir qui fera le plus et le mieux pour la gloire et la prospérité du pays. Et les anglais eux-mêmes admettront qu'en voulant les égaier, et si possible, les dépasser, nous leur faisons le plus délicat comme le plus précieux des compliments.

**J. L. K.-Laflamme.**

---

# Québec<sup>(1)</sup>

## Aperçu historique

Le 3 juillet 1608, Samuel de Champlain débarquait sur la pointe de Québec pour y jeter les fondations de notre ville.

Dès son premier voyage en 1603, le grand découvreur avait remarqué l'importance et la beauté exceptionnelle de l'endroit et, il n'hésita pas à venir y fixer son habitation, "n'ayant pu trouver, dit-il, de lieu plus commode ni de mieux situé que la pointe de Québec ainsi appelée des sauvages laquelle était rempli de noyers."

"Il était impossible en effet, écrit Laverdière, de mieux placer le chef-lieu d'une colonie naissante. Un superbe promontoire formant une citadelle déjà presque achevée par les mains de la nature; un vaste bassin, une rade profonde où plusieurs flottes peuvent mouiller à l'abri des tempêtes, un ensemble de beautés pittoresques comme on en trouve peu dans le monde entier; une position centrale, au bord d'un fleuve majestueux et profond... tout devait faire approuver le choix que fit en cette occasion le père de la Nouvelle-France."

Dès son arrivée, Champlain se mit à l'œuvre et la première habitation de Québec ne tarda pas à s'élever, à la basse-ville, à peu près sur le site actuel de l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Comme il arrive presque toujours en de pareilles circonstances, les commencements furent difficiles et, pendant plusieurs années, la jeune cité n'eut de ville que le nom.

L'arrivée des Récollets (1615), de Louis Hébert (1617), de Madame de Champlain (1620) et de quelques autres familles vint y mettre un peu de vie et d'animation.

Dès 1615, on construisit, au fond du Cul-de-sac, la première chapelle de Québec.

---

(1) Cet article est le premier d'une série que la Revue publiera sur Québec, ses monuments, églises, musées, sites historiques, etc., d'ici aux grandes fêtes du mois de juin et du mois de juillet. Nous devons à la très gracieuse obligeance de M. l'abbé A. E. Gosselin, du séminaire de Québec, et à celle de M. Ed. Marcotte, propriétaire de "l'Almanach de adresses pour Québec et Lévis," la faveur de publier l'article qui précède. ¶



Peu après, en 1619, les Récollets commencèrent la construction de leur couvent de Notre-Dame-des-Anges près de la rivière Saint-Charles, appelée jusque-là *Cahir-Coubat* par les sauvages, sur les bords de laquelle, paraît-il, devait s'élever la future cité que l'on avait déjà nommée *Urbs Ludovica*. Mais la construction du fort Saint-Louis sur le cap Diamant et la nécessité de grouper les habitants firent abandonner ce premier plan. Ce n'est que longtemps après que l'on vit, sur le premier site assigné à la cité de Champlain, s'étendre le faubourg Saint-Roch.

Commencé en 1620, le fort Saint-Louis a subi dans le cours des temps de nombreux changements. Il ne fut tout d'abord qu'une simple *demeure* en bois à laquelle on travailla de 1620 à 1624. En 1626, il fut rasé et on le reconstruisit au même endroit, mais dans des proportions plus vastes.

Ce fort, qui dans l'intention de Champlain, avait été bâti pour en imposer aux mécontents, devait tomber peu après, avec la ville elle-même, aux mains d'ennemis plus redoutables que ne l'étaient les traiteurs.

En 1628, les Anglais, conduits par les frères Kirke firent une première tentative du côté de Québec; la fière réponse de Champlain les empêcha d'avancer. L'année suivante, instruits de l'état critique dans lequel se trouvait la ville, ils vinrent sommer Champlain de la leur rendre. Le gouverneur, réduit à la famine, manquant de munitions, dut se résigner à voir passer aux mains des Anglais un établissement pour lequel il avait tant fait. Il se rendit en France avec les habitants qui voulurent l'accompagner et Louis Kirke prit possession du fort Saint-Louis qu'il habita de 1629 à 1632.

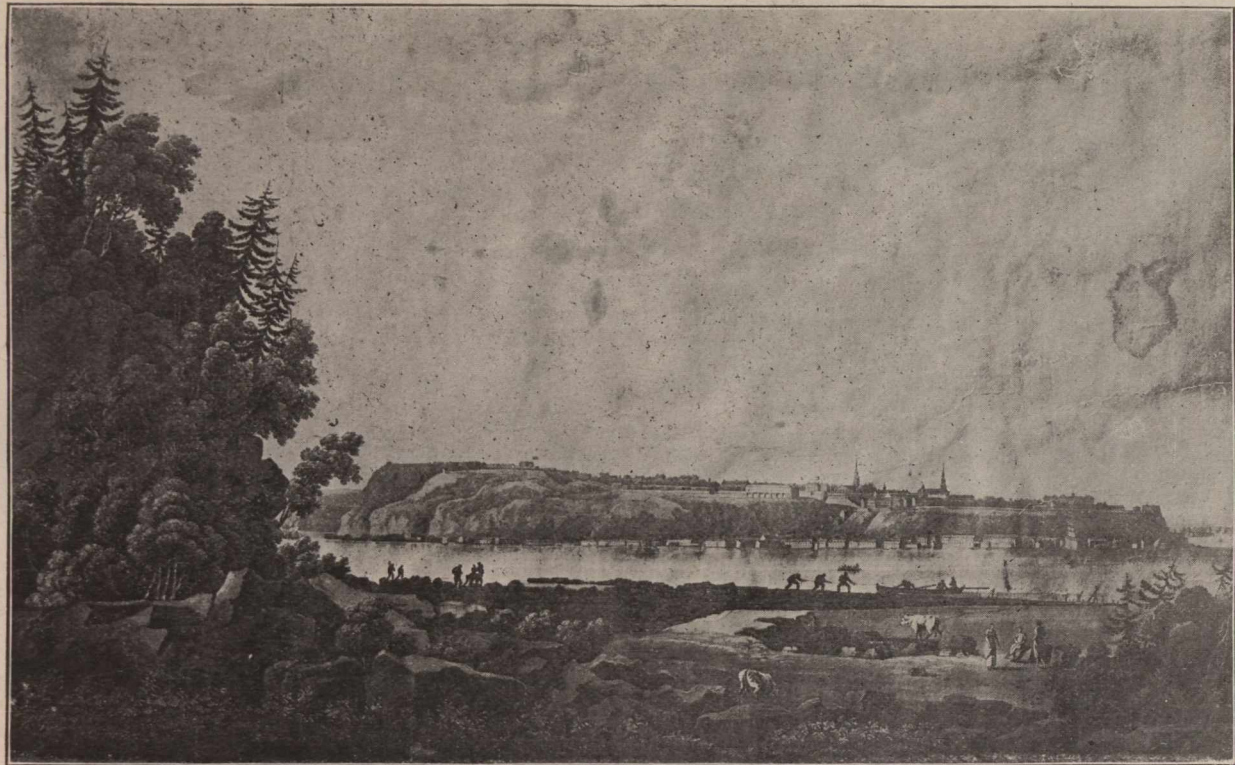
Le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, rendit le Canada à la France et Champlain put revenir, en 1633, reprendre son ancien gouvernement, à Québec.

La chapelle de la basse-ville étant disparue, Champlain fit bâtir à son retour en 1633, près du fort St-Louis, une chapelle plus vaste, à laquelle il donna le nom de Notre-Dame de-Recouvrance.

Deux ans après, le 25 décembre 1635, Champlain décédait à Québec, laissant avec des regrets sincères, le souvenir d'un homme de bien, d'un chrétien convaincu et d'un excellent administrateur.



VUES PANORAMIQUE DE QUEBEC. (De Lévis.)

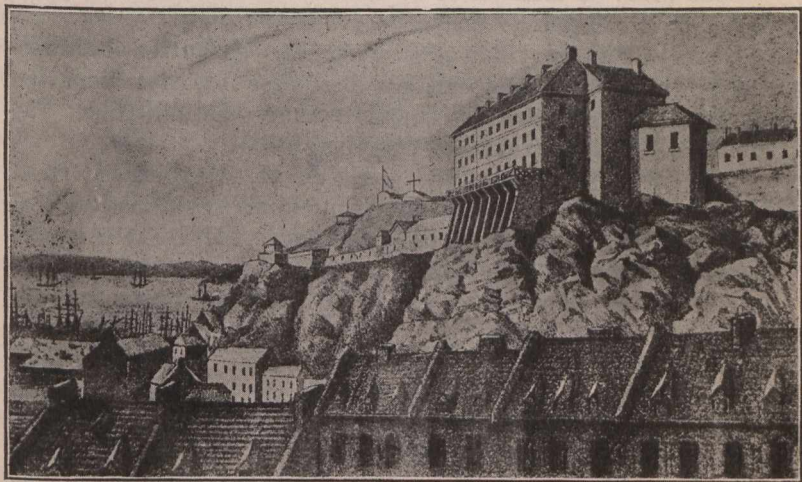


QUEBEC VU DE LEVIS, d'après une vieille gravure de Heriott, (collection de M. G. M. Fairchild, fils.)

Son successeur, M. de Montmagny, chevalier de Malte, demeura douze ans à la tête du gouvernement du pays et Québec fit des progrès sous son administration.

Peu après son arrivée, le gouverneur fit reconstruire en pierre le fort Saint-Louis. Dans le même temps il en traçait le plan de la ville et faisait aligner les rues.

Puis, dans la suite, il assiste ou prend part aux fondations importantes qui eurent lieu à cette époque : c'est d'abord le collège des jésuites qui s'élèvent sur le site qu'occupe aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville ; viennent ensuite les couvents des Ursulines et des Hospitalières, le premier construit en 1641,



VIEUX CHATEAU ST-LOUIS, construit par M. de Montmagny—1636-1648.

le second en 1644-45. Ces deux communautés, arrivées le 1er août 1639, avaient été logées dans des maisons d'emprunt : les Ursulines dans un petit logement, à la Basse-Ville, et les Hospitalières dans la maison de Messieurs de la Cie des Cent Associés. Celles-ci, après avoir passé quelques années à la mission de Sillery étaient revenues à Québec au printemps de 1644.

M. de Montmagny vit encore, en 1647, les commencements de la *grande église*, future cathédrale du premier évêque de Québec, église qui devait remplacer la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance incendiée en 1640.

Toutes ces constructions font voir que la population avait augmenté à Québec. En effet, depuis 1634, les colons étaient arrivés en plus grand nombre et bien que la ville ne fût pas très populeuse on y avait compté en 1640, 3 mariages, 21 baptêmes et 2 sépultures.

M. d'Aillehoust qui remplaça M. de Montmagny n'eût qu'à continuer l'œuvre de son prédécesseur; mais il ne put faire beaucoup, son gouvernement ayant été trop court. Il fit pourtant travailler au fort Saint-Louis sous la protection duquel les Hurons fugitifs devaient venir se placer quelques années plus tard.

Sous MM. de Lauzon et de Charny-Lauzon, il ne se passa rien de bien important à Québec.

Depuis 1632, la ville, aussi bien que les autres établissements avaient été desservis par les pères Jésuites aidés par quelques rares prêtres séculiers comme MM. Nicolet, Lesueur de Saint-Sauveur, de Queylus, etc.

En 1659, sous le gouvernement de M. d'Argenson, Mgr. de Laval arrivait à Québec avec quelques ecclésiastiques.— Tout le monde connaît les difficultés qui s'élevèrent entre les autorités civiles et religieuses, au sujet de la traite de l'eau-de-vie. D'Avaugour, successeur de M. d'Argenson, fut rapplé, et de Mézy nommé à sa place. L'année 1663 fut particulièrement remarquable à Québec; sans parler du tremblement de terre qui, pendant plus de six mois, vint jeter la terreur dans la colonie, rappelons seulement pour mémoire l'abandon de la Nouvelle-France, par la Cie des Cent Associés qui cède ses droits au Roi, l'établissement à Québec d'un conseil souverain et la fondation du Grand Séminaire.

Les années suivantes furent marquées par un accroissement considérable de la population et par des améliorations de tous genres. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler l'œuvre de Tracy, Talon et Courcelle. On en trouve les détails dans nos historiens. Mais parmi les faits qui intéressent particulièrement Québec, à cette époque, il convient de noter l'arrivée du régiment de Carignan en 1665, la consécration de l'église cathédrale de Québec et la pose de la première pierre de la chapelle des Jésuites en 1666, la fondation du Petit Séminaire en 1668, etc. Le recensement fait par Talon, en 1666 donnait à la ville une population de 547 âmes.

Et il ne faudrait pas croire que tout y fût à l'état rudimentaire ou sauvage. Les habitants manquaient ni de bonne

manières ni de distinction. Sans parler de plusieurs familles remarquables qui habitaient Québec depuis assez longtemps, l'arrivée du régiment de Carignan avait doté la ville d'un bon nombre d'officiers distingués qui ne devaient pas peu contribuer à donner à la société ce bon ton que l'on y remarquait alors. D'autre part, les moyens d'instruction pour la jeunesse ne faisaient pas défaut : le collège des Jésuites était bien organisé depuis plusieurs années et les Dames Ursulines donnaient aux filles une éducation soignée.

Aussi bien, grâce à cette impulsion vigoureuse qu'on lui avait donnée, Québec continua à grandir et à prospérer, non pas, certes, à la manière de certaines villes qui surgissent comme par enchantement, mais suivant les temps et les circonstances. Et pourtant les alertes et les malheurs ne lui manquèrent pas. Passons rapidement sur les gouvernements de Frontenac, de LaBarre et de Denonville et signalons l'incendie de 1682 qui détruisit presque toute la basse-ville de Québec, et en 1687, l'épidémie de rougeole qui s'attaquait aussi bien aux personnes âgées qu'aux enfants.

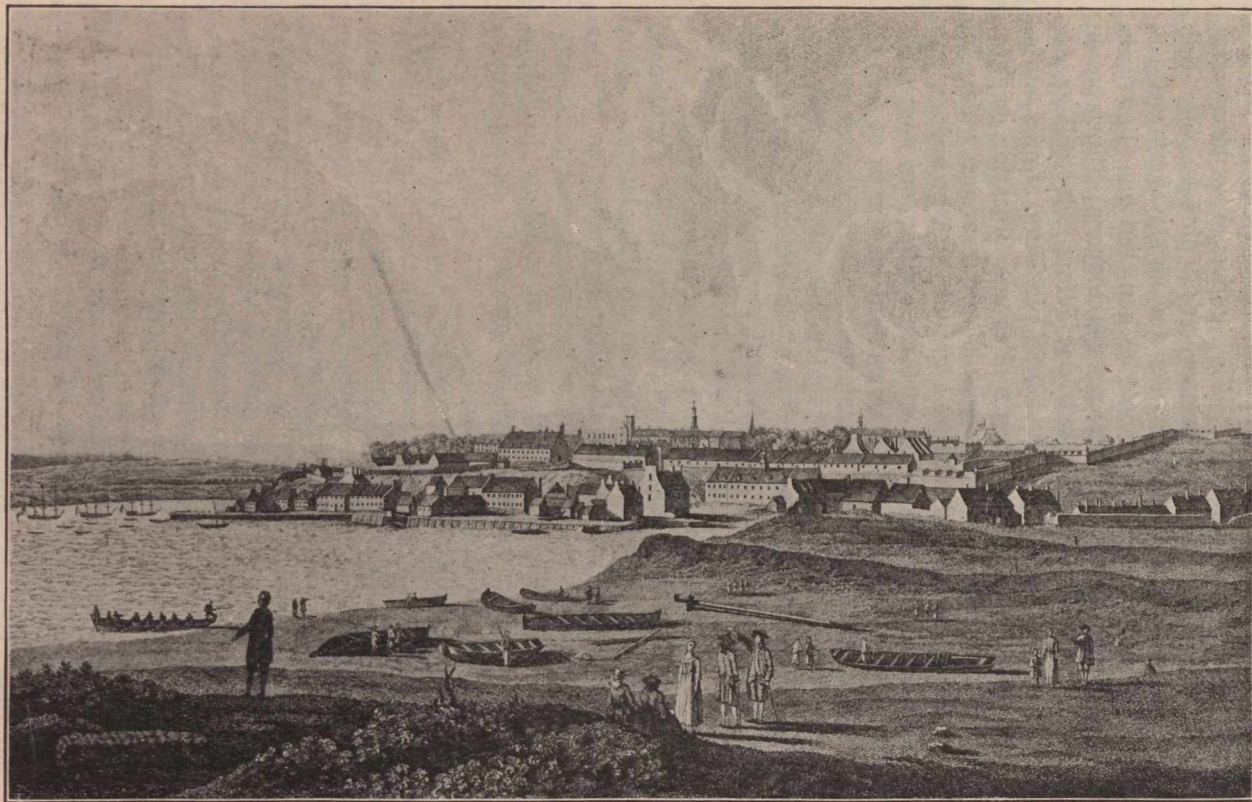
En 1690, sous la seconde administration de Frontenac, Québec eut à repousser les attaques de l'Angleterre. Tout le monde connaît cet épisode du siège de Québec en 1690 et il n'est pas besoin de redire ici, ni la fière réponse de Frontenac, ni la belle défense des habitants, ni la défaite de Phipps qui dut retourner, après avoir laissé une partie de ses canons sur les grèves de la Canardière.

Pour commémorer cet événement on donna à l'église de la basse-ville, terminée l'année précédente et qui était dédiée à l'Enfant-Jésus, le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, nom qui fut changé en celui de Notre-Dame-des-Victoires après la malheureuse expédition de Walker en 1711.

La seconde administration de Frontenac fut remarquable encore par les travaux qui se firent à Québec : mentionnons seulement les réparations ou agrandissements de la cathédrale et du château Saint-Louis, la construction de la première chapelle du Séminaire et du premier palais épiscopal bâti par Mgr. de Saint-Valier.

A cette époque aussi on travailla aux fortifications de la ville et l'on vit s'élever alors les portes Saint-Jean, Saint-Louis et du Palais.

En 1693, Mgr. de Saint-Valier établissait l'Hôpital-Général.



VUE DE QUEBEC PRISE DE LA RIVIERE ST-CHARLES APRES LE SIEGE DE 1759, par Richard Short.]]]]  
(Collection de M. H. M. Price.)



PORT DE QUEBEC VU DES HAUTEURS DE MONTMORENCY, à gauche se dessine la pointe ouest de l'île d'Orléans. D'après un dessin du Lt. Jas. Peachey, des Américains royaux, (collection du Col. H. Neilson.)



A la mort de Frontenac en 1698, Québec comptait 1988 habitants.

### 1700-1760

M. de Callières qui succéda à Frontenac mourut à Québec en 1703 et M. de Vaudreuil le remplaça.

Les premières années du 18e siècle furent, on peut dire, des années d'épreuves pour Québec. Les deux incendies du Séminaire en 1701 et 1705, la grande *picote* en 1702, la maladie du pourpre qui, en 1710-1711, enleva plusieurs prêtres et une foule de citoyens, enfin l'incendie du palais de l'Intendant en 1713 furent autant de sujets de tristesse ou de deuil pour les Québécois.

En 1716, Québec pouvait passer pour un gros village : il renfermait une population de 2,500 âmes.

Le recensement nous fait connaître les rues qui existaient à cette époque ; leurs noms n'ont pas changé pour la plupart et ce sont encore, à la Haute-ville : les rues Saint-Louis, Saint-Jean, Sainte-Anne, Du Fort, Desjardins, Buade, etc., et à la Basse-ville : les rues Sous-le-Fort, Sault-au-Matelot, Champlain, Notre-Dame, etc.

En général, les marchands demeuraient à la basse-ville, rue Notre-Dame.

Les travaux de fortifications peuvent compter parmi les plus importants qui se firent à Québec de 1689 à 1759. Ces travaux qui furent dirigés par les ingénieurs Levasseur de Nérée, Chaussegros de Léry, etc., et qui coûtèrent des sommes considérables ne furent complétés que sous le régime anglais.

L'ancienne brasserie Talon devenue le palais de l'Intendant fut incendiée nous l'avons dit, en 1713 : là avaient habité Champigny, Beauharnois, les Raudot père et fils et Bégon. Reconstitué peu après il fut de nouveau détruit par le feu en 1726 ; toujours au même endroit, aujourd'hui la brasserie Boswell, on érigea un autre palais plus grand et plus beau que les précédents.

Les gouverneurs continuèrent à occuper le fort Saint-Louis que Frontenac avait démoli en 1694 et reconstruit les années suivantes. C'est là que moururent MM. de Frontenac en 1698, de Callières en 1703, de Vaudreuil en 1725 et de la Jonquière en 1752.

Leurs corps inhumés d'abord dans l'église des Récollets furent transportés à la cathédrale après l'incendie qui détruisit cette première église en 1796.

Les autres gouverneurs, MM. de Beauharnois, de la Galissonnière, Duquesne, et Vaudreuil repassèrent en France.

L'évêque de Laval avait presque toujours habité son séminaire où il mourut en 1708.

Mgr de Saint-Valier demeura bien peu de temps dans le palais épiscopal qu'il avait fait construire de 1694 à 1697. Retenu en Europe pendant 13 ans, (1700-1713) il alla, à son retour, habiter l'Hôpital-Général où il mourut en 1727. Son successeur immédiat ne vint jamais au Canada; Mgr. Dosquet y demeura peu; Mgr. de l'Auberivière succomba à la maladie douze jours après son arrivée à Québec, et Mgr de Pontbriant, dernier évêque sous la domination française, alla mourir à Montréal en 1760.

Les curés de Québec méritent aussi une mention particulière. Les premiers desservants de Québec furent d'abord les Récollets; puis de 1632 à 1659 ce furent les Jésuites. En 1664, la paroisse fut érigée canoniquement et les curés en titre qui y exercèrent les fonctions curiales jusqu'en 1768 furent: MM. de Bernières, Dupré, Pocquet, Thiboult, Boullard, Lyon de Saint-Ferréol, Plante et Récher.

MM. Latour, Dartigues et Delbois bien que curés en titre ne vinrent pas remplir leurs fonctions.

D'après le recensement de 1744, Québec comptait 997 ménages. Des rues nouvelles avaient été ouvertes: Saint-François, St-Flavien, Laval, des Remparts, etc., à la haute-ville; Saint-Charles à la basse-ville; Saint-Roch et Saint-Valier du côté de Saint-Roch.

Parmi les familles remarquables de l'époque, citons les Lanaudière, Péan, de Léry, Lusignan, de Saint-Vincent, de la Martinière, de la Fontaine, de Beaujeu, etc., etc.; parmi les marchands, Philibert, Roussel, des Roches, Bernard, Riverin, Berteaux, etc. Les sculpteurs étaient représentés par les quatre Lévasseur, les architectes par Mailloux, etc.

Le nom de Philibert que nous venons de citer nous rappelle la légende du Chien d'or et ces quatre vers si bien connus des Québecquois.

Je suis un chien qui ronge l'os  
 En le rongéant je prends mon repos  
 Un temps viendra qui n'est pas venu  
 Que je morderay qui m'aura mordu.

On sait aussi ce qu'il faut penser de cette légende, et des publications récentes ont déterminé ce qu'elle contenait de vérité.

Les dernières années de la domination française furent pénibles pour la colonie. La guerre qui devait se terminer par la prise de Québec et par la perte de tout le Canada fut entremêlée de revers et de succès. En 1756, arrivaient quelques bataillons français ayant à leur tête, Montcalm, Lévis, Baugainville, Boursamarque, etc. Les grandes campagnes, eurent lieu de 1755 à 1759; la famine se fit sentir à Québec comme dans tout le pays et il fut un temps où le cheval était servi à toutes les sauces. Ce fut aussi le temps où Bigot et ses complices s'amusaient le mieux.

Au mois de juin 1759, Wolfe parut devant Québec avec une flotte considérable. Les détails de ce siège sont trop connus pour qu'il faille les rappeler ici. Mais le bombardement de la ville, la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre, la mort de Wolfe ce jour même, celle de Montcalm le lendemain matin, dans la maison du chirurgien Arnoux, ne sauraient être passés sous silence.

Le 18 septembre, la ville capitulait et les Anglais y entrèrent. Lévis, arrivé trop tard pour empêcher ce malheur ne perdit pas courage et se prépara à prendre sa revanche le printemps suivant. La glorieuse bataille de Sainte-Foy lui donna, un instant, l'espoir de reprendre la ville dont il commença à faire le siège, mais l'arrivée des vaisseaux anglais le força à regagner Montréal avec son armée.

Québec ne devait plus voir le drapeau français flotter sur ses murs.

### **Domination Anglaise**

Les trois années qui suivirent la capitulation de Montréal furent des années d'attente. Les Canadiens, délivrés de la guerre qui les avait ruinés et dont ils ne pouvaient soutenir plus longtemps les lourdes exigences, généralement bien traités par le gouvernement anglais, ne se sentaient pas trop malheureux. Toutefois, une grande partie des habitants

espéraient encore que la France ne les abandonnerait pas à l'Angleterre. Le traité de Paris vint leur enlever leurs dernières illusions et de même que les militaires avaient quitté Québec en 1759 et en 1760, ainsi plusieurs familles repassèrent en France en 1763 et en 1764.

La ville avait considérablement souffert du bombardement; la plupart des édifices publics, la cathédrale, le Séminaire, le collège des Jésuites, le couvent des Récollets, le palais de l'Intendant étaient fortement endommagés ou en partie détruits: la basse-ville n'était, à proprement parler, qu'un monceau de ruines.

On s'occupa aussitôt que possible de remédier au mal. Murray fit réparer lui-même un bon nombre de maisons pour y loger ses troupes et en 1764, il vint demeurer au château Saint-Louis auquel il avait fait faire les réparations les plus urgentes.

Parmi les grands édifices d'alors plusieurs sont disparus aujourd'hui: le palais de l'Intendant, le collège des Jésuites, le couvent des Récollets, le palais épiscopal, sont chose du passé.

Les communautés religieuses comme les Ursulines, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital général n'avaient pas trop souffert du siège et continuèrent leurs œuvres de charité.

Le Séminaire ouvrit ses portes à la jeunesse étudiante en 1765 et sa chapelle, réparée, servit de cathédrale à l'évêque de Québec, de 1767 à 1774.

Pendant six ans, le Canada n'avait pas eu d'évêque, et ce n'est qu'en 1766, grâce à la recommandation de Murray, que Mgr Briand put se faire sacrer évêque de Québec.

Les réparations à la cathédrale furent commencées en 1767 et se continuèrent durant plusieurs années.

L'année 1764 avait vu l'apparition de la Gazette de Québec, premier journal publié dans notre province.

En 1765 la population de la ville s'élevait à 8,967 âmes.

En 1766, Murray qui avait été sympathique aux Canadiens fut relevé de son gouvernement. Son successeur, Carleton, plus tard lord Dorchester, ne leur montra pas moins d'intérêt et fut l'un des gouverneurs les plus populaires qu'ait eus le Canada.

Comme son prédécesseur, il occupa le château Saint-Louis.

En 1775, les Etats-Unis, en difficultés avec leur mère patrie et ne pouvant porter les armes chez elle, firent invasion au Canada. Le siège de Québec fut un des principaux épisodes de cette guerre. Montréal et Trois-Rivières étaient déjà tombés aux mains des américains ; Québec seul ne leur avait pas encore ouvert ses portes. Carleton s'y refugia confiant dans la loyauté des habitants.

On sait quel fut le résultat de cette attaque. L'infortuné Montgomery vint tomber sous les balles anglaises, à la barrière Près-de-Ville, au pied du cap Diamant. C'était le 31 décembre.

De son côté, Arnold, qui venait du côté de Saint-Roch, fut blessé grièvement et dut abandonner la partie tandis que ses braves officiers et soldats attaqués des deux côtés par les troupes anglaises se faisaient tuer ou tombaient prisonniers au Sault-au-Matelot.

L'habileté de Carleton et la loyauté des Québécois avaient sauvé la ville.

En 1778, Haldimand vint prendre le gouvernement du pays. Son administration qui parut détestable aux Canadiens mais dont, en toute justice, on ne saurait le rendre seul responsable, ne fut marquée par aucun événement capital à Québec. Il suffira de noter qu'un nouveau corps de logis fut ajouté au château Saint-Louis. C'est ce bâtiment, commencé en 1784, qui s'appellera plus tard le château Haldimand, et qui, à part un intervalle de cinq années, servit d'Ecole-Normale de 1857 à 1892.

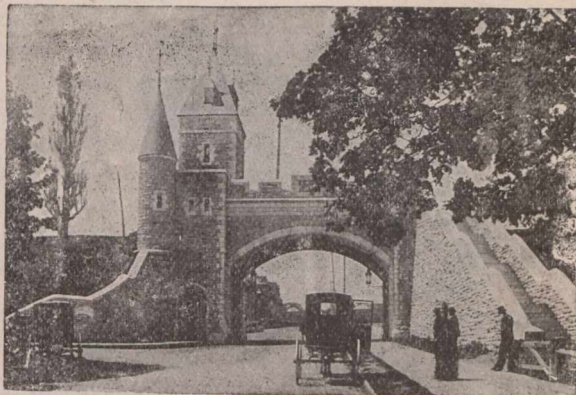
Durant la dernière partie du 18e siècle on travailla aux fortifications de Québec. Il ne peut être question d'en faire ici l'historique ; rappelons cependant que la citadelle actuelle a été faite de 1823 à 1832 et qu'elle a coûté 25 millions de dollars. Mais il est une partie de ces fortifications que nous ne pouvons passer sous silence : nous voulons parler des *portes* que plusieurs se rappellent avoir vues.

La porte Saint-Louis bâtie sous Frontenac, en 1693, dit-on, fut modifiée ou réparée en 1783 ; celle que nous voyons aujourd'hui ne date que de 1873.

La porte Saint-Jean, construite elle aussi sous Frontenac, fut rebâtie en 1791 et en 1867 et démolie en 1898.

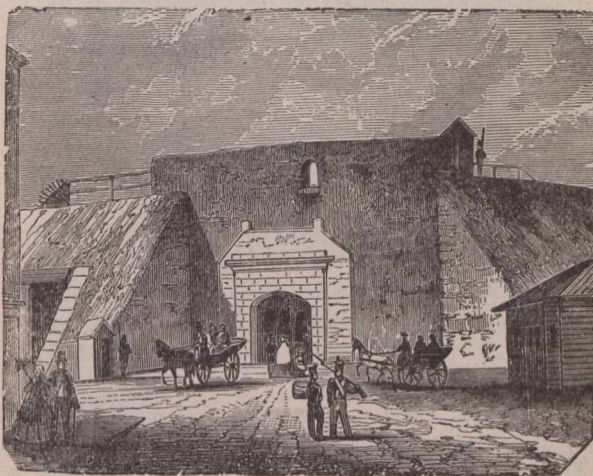
La porte du Palais qui existait depuis le temps de Frontenac fut refaite de 1823 à 1832 et démolie en 1864.

La porte Hope, élevée en 1786, à la côte de la Canoterie, disparut en 1874.



PORTE ST-LOUIS actuelle, date de 1873, remplace celle construite en 1693

La porte Prescott, bâtie en 1797, dans la côte de la Montagne, fut démolie en 1871.



VIEILLE PORTE ST-JEAN, construite sous Frontenac, rétablie en 1791.

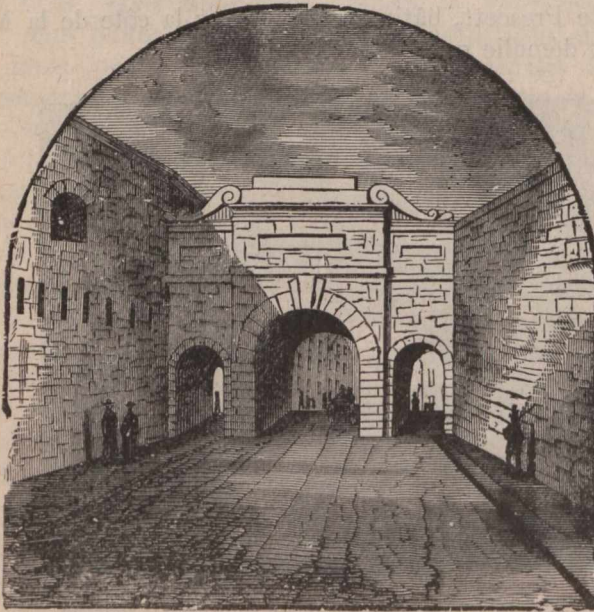
Quant à la porte Kent, elle n'a été construite qu'en 1879. Les portes Saint-Louis et Kent sont très belles ; on n'au-

rait pu en dire autant des anciennes à l'exception de celle du Palais qui seule pouvait être un ornement pour la ville.



PORTE ST-JEAN, reconstruite en 1867, démolie en 1898

Carleton, devenu lord Dorchester, reprit son gouvernement qu'il conserva de 1786 à 1791 et de 1793 à 1795. Il ne

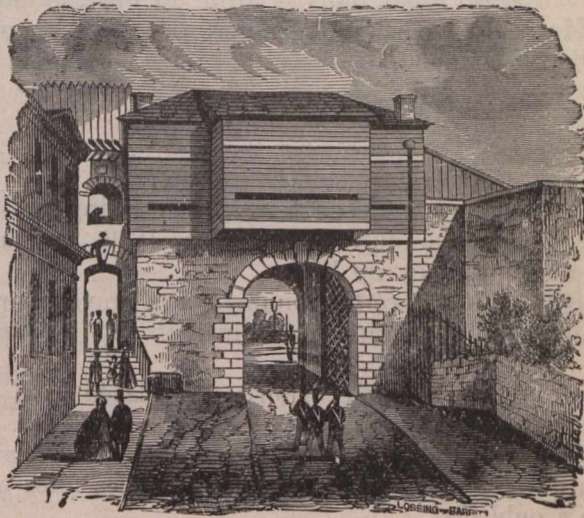


PORTE DU PALAIS, existait depuis Frontenac, refaite de 1823 à 1832, démolie en 1864.

fut pas là pour inaugurer le régime constitutionnel que l'Angleterre venait de nous accorder par l'Acte de 1791.

Ce fut Alured Clarke, qui fit, en décembre 1792, l'ouverture des Chambres, dans l'ancien palais épiscopal que le gouvernement avait loué en 1778. Ce palais fut vendu en 1831 avec le terrain y attachant au gouvernement de la province. Les réparations et agrandissements qu'on y fit faire de 1831 à 1852 ne laissèrent rien de l'ancien palais épiscopal. En 1854, le Parlement fut incendié. On le reconstruisit en briques en 1859-1860 et il brûla de nouveau en 1883. Le terrain est devenu le joli petit parc Montmorency.

Les successeurs de Dorchester jusqu'en 1840, furent Prescott, Milnes, Craig, Prévost, Richmond, Dalhousie, Aylmer,



PORTE HOPE, côte de la Canoterie élevée en 1786, disparut en 1874.

Gosford et Durham. Ce fut l'époque des grandes luttes entre le parti canadien et le parti anglais ; nous n'avons pas à en parler ici.

La ville s'agrandissait peu à peu. En 1815 elle renfermait une population de 18,000 âmes : les faubourgs s'étendaient sur les bords de la rivière Saint-Charles et sur le coteau Sainte-Genève.

Saint-Roch, aujourd'hui l'un des quartiers les plus peuplés et les plus actifs de la ville, formait en 1829, un groupe si considérable que les autorités religieuses n'hésitèrent pas à l'ériger en paroisse.



Le faubourg Saint-Jean-Baptiste demeura plus longtemps uni à la cure de Québec : devenu desserte en 1849, il ne fut érigé en paroisse distincte qu'en 1886.

Depuis ce temps d'autres paroisses ont été formées : Saint-Patrice dont l'église, bâtie en 1831-32, fut érigée canoniquement en 1854 ; Saint-Sauveur en 1867 ; Saint-Malo en 1898 ; Jacques-Cartier en 1901.

Durant ce siècle non seulement la ville s'est agrandie mais elle s'est embellie par la construction d'édifices publics remarquables et par l'érection de monuments consacrés à la mémoire de nos grands hommes.

En 1827-28 fut érigé, dans le jardin du Fort, le monument Wolfe-Montcalm. On y lit l'inscription très simple mais très belle qui suit :

Mortem Virtus Communem  
Famam Historia  
Monumentum Posteritas  
Dedit.

En 1832, lord Aylmer consacra à la mémoire de Wolfe un modeste marbre qui fut remplacé en 1849, par un autre monument plus digne du héros.

En 1860 fut inauguré le monument des braves, sur le chemin Saint-Foy, pour rappeler la mémoire de la bataille de 1760.

Une statue de la reine Victoria fut placée dans le parc Parent en 1897.

L'année suivante vit l'érection du monument Champlain, érection qui donna lieu à de grandes et belles fêtes que personne n'a oubliées.

D'autres monuments situés en dehors de la ville sont dus aussi en grande partie à la générosité des citoyens de Québec ; tels sont, celui du P. Massé érigé à Sillery en 1870, et le monument Cartier-Brebeuf, élevé sur les bords de la rivière Saint-Charles en 1889.

Mais rien peut-être n'a plus contribué à l'embellissement de la ville que la construction de la terrasse Dufferin.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ce qu'en dit M. Ernest Gagnon dans son bel ouvrage sur le Fort et le *Château Saint-Louis* :

“Lord Durham fit raser, dit M. Gagnon, en 1838, les ruines du château incendié en 1834, et fit construire sur une partie des fondements de l'ancien édifice, à environ 180 pieds

au-dessus du niveau de la basse-ville, une terrasse ou plate-forme mesurant 160 pieds de longueur (du nord au sud), avec balustrade en bois du côté du fleuve. Cette terrasse fut agrandie et construite dans sa forme actuelle, sur une longueur de 276 pieds, par l'honorable Mr. Chabot, alors ministre des Travaux Puplics, en 1854, puis continuée en 1879, jusqu'au pied du cap Diamant, par le gouvernement du Canada et la ville de Québec, d'après les conseils de Lord Dufferin. Elle a maintenant 1,400 pieds de longueur, du nord au sud, c'est-à-dire depuis l'emplacement de l'ancien château Saint-Louis jusqu'au pied de l'ouvrage le plus avancé de la citadelle.

“La “plate-forme” chère aux Québécois est connue de toute l'Amérique à cause du panorama éblouissant que l'œil y découvre de tous côtés. Depuis 1838 on lui a donné le nom de Plate-forme Saint-Louis, Terrasse Durham, Terrasse Frontenac, Terrasse Dufferin; pour tous les étrangers, elle est l'unique, l'incomparable Terrasse de Québec, la promenade aux vastes horizons, souvent animée par la présence d'une foule joyeuse, toujours peuplée de rêveurs, d'artistes, de poètes et de souvenirs.”

Depuis un demi siècle et plus, de nombreuses fondations de charité ou autres ont été faites à Québec et de beaux et grands édifices se sont élevés dans la ville : il serait trop long d'énumérer les uns et les autres : nommons seulement l'Archevêché 1844-47, le Couvent des Sœurs Grises fondé en 1849, et qui a pris tant d'extension depuis; l'Asile du Bon Pasteur fondé en 1850 bâti en 1854, en partie; l'Université Laval fondé en 1852 par le Séminaire de Québec, qui dès 1854, bâtit l'école de médecine et le pensionnat et commença la construction du corps principal. En 1857 l'Ecole Normale prit possession du vieux château Haldimand—Les années de 1871 à 1873, virent, entre autres, les constructions du Bureau de poste à la haute-ville, et de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Saint-Sauveur. Peu après, en 1877, le gouvernement de la province faisait commencer le palais législatif, qui ne fut terminé qu'en 1880.

De 1880 à 1882, s'éleva le Grand Séminaire. En 1884, les Pères de Saint-Vincent de Paul venaient prendre la direction du Patronage, que la Société du même nom administrait depuis 1861.

Le Palais de justice fut ouvert en 1887, et le château Frontenac inauguré en décembre 1893. Trois ans après, en 1896, c'était le tour de l'Hôtel-de-Ville placé sur le cite de l'ancien collège des Jésuites; enfin l'Auditorium fut inauguré en avril 1903.

En 1897-98 les Sœurs franciscaines élevaient leur couvent et leur très belle chapelle et en 1901 les Frères Mineurs commençaient leur monastère dont la chapelle vient d'être terminée.

Nous aurions pu nommer encore des chapelles comme celle du Séminaire et des Ursulines, des hospices comme ceux de Sainte-Brigitte pour les Irlandais, et de Saint-Antoine dans la paroisse de Saint-Roch, l'Hospice Saint-Charles dans l'ancien Hôpital de Marine, etc.

La population anglaise et protestante a, elle aussi, ses églises et ses institutions de charité. La cathédrale anglicane date de 1800; les autres, comme les chapelles ou églises de la Trinité, Saint-Pierre, Saint-Paul, etc., sont de date plus récente. Saint-Mathieu ne fut érigé en paroisse qu'en 1875, tandis que l'église Saint-André remonte au commencement du 18e siècle, etc.

Les principales institutions de charité sont le Jeffery Hale, The Female Orphan Asylum, The Finlay Asylum, etc., etc.

Le 19e siècle, de même que le siècle précédent, fut marqué à Québec par de nombreuses calamités. On garde encore le souvenir des épidémies du choléra en 1832, 1834, 1849, 1851 et 1854. A Québec, en 1832, la maladie enleva au-delà de 3000 personnes, dit-on. Et en 1854, elle fit 3486 victimes.

Ajoutons à cela des incendies sans nombre, ce qui avala à Québec, pour un temps du moins, le surnom de ville des incendies. Ceux du faubourg Saint-Roch et du faubourg Saint-Jean en 1845, à un mois d'intervalle, sont resté célèbres par le montant des pertes et par le nombre des malheureux qu'ils laissèrent sur le pavé. Il y eut encore d'autres feux considérables en 1862 dans le quartier Saint-Jean; en 1866 et 1870, à Saint-Roch; en 1876, dans le quartier Montcalm. Mais aucun de ces incendies ne fut aussi désastreux que celui qui détruisit une grande partie du faubourg Saint-Jean en 1881.

Parmi les incendies particuliers peu ont laissé de plus

tristes souvenirs que celui du Théâtre Saint-Louis, le 13 juin 1846, où près de 50 personnes trouvèrent la mort.

Celui de la Chapelle du Séminaire, le 1er janvier 1888, fut aussi considéré comme une calamité publique à cause de la perte des tableaux précieux qu'elle renfermait.

Mais dans Québec où la charité est inépuisable les désastres se réparent promptement et après l'incendie, un peu plus tôt, un peu plus tard, la ville se révélait plus grande et plus belle. Sans doute, sa population n'est pas encore aujourd'hui celle des grandes villes mais elle augmente et de 51,109 âmes qu'elle était en 1861 elle a atteint, en 1901, le chiffre de 68,940 âmes.

Nous n'avons pas parlé, dans ces courtes notes, des causes qui, dans les cinquante dernières années, ont pu contribuer à l'accroissement de la ville; elles sont multiples, mais il n'en est pas de plus effectives que l'établissement des lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur.

Trois compagnies de chemins de fer ont leur terminus à Québec: Pacifique Canadien, Québec et Lac Saint-Jean et Quebec Railway Light & Power Co.

Cette dernière n'a encore qu'un tronçon de ligne en dehors de la ville: c'est l'ancien Québec Montmorency et Charlevoix entre Québec et Saint-Joachim; à cette même compagnie appartient aussi le tramway électrique inauguré à Québec dans l'été de 1898.

Le premier convoi du Pacifique Canadien arriva à Québec le 8 février 1879; la gare avait été construite l'année précédente.

La voie entre Québec et le Lac Saint-Jean ne fut complétée qu'en 1887; depuis plusieurs années elle se rend jusqu'à Chicoutimi.

Le premier bateau à vapeur qui sillonna les eaux du Saint-Laurent fut probablement l'*Accommodation*. Il fit le voyage de Montréal à Québec en 1809.

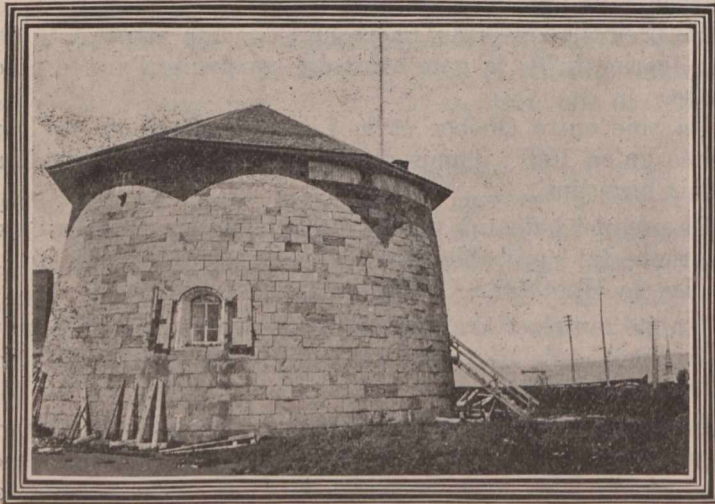
Il a été remplacé avantageusement, depuis, par les bateaux de la Compagnie Richelieu qui sont de véritables palais flottants.

Le *Lauzon* fut le premier bateau à vapeur qui traversa régulièrement entre Québec et Lévis; ce fut en 1818. Quelques années plus tard, en 1831, le *Lady Aylmer* voyageait entre Québec et Saint-Nicolas.

Aujourd'hui, grâce à la compagnie de la Traverse, les communications entre les deux rives sont faciles, en hiver comme en été. Le service régulier de plusieurs cabotiers, durant la belle saison, ne contribue pas peu à faciliter les transports et par suite à augmenter le commerce et la prospérité de la ville.

Depuis quelques années Québec a fait des progrès mais il semble qu'une ère nouvelle va s'ouvrir bientôt. La construction du Pont de Québec, malheureusement retardée par la terrible catastrophe du mois de septembre 1907, catastrophe qui a causé une centaine de pertes de vie et qui va coûter des millions au pays, et d'autres entreprises considérables, vont nécessiter des améliorations, des agrandissements, des travaux importants. La ville, trop reserrée dans ses limites actuelles, s'étendra peu-à-peu dans les campagnes environnantes... Mais pour en arriver là, la bonne entente et le concours de toutes les énergies sont nécessaires. Les Québécois ne failliront pas à leur devoir et, dans un avenir plus ou moins rapproché, la vieille cité de Champlain aura acquis l'extension et l'importance que lui assurent sa position et ses avantages naturels.

**A. E. Gosselin, ptre.**



TOUR MARTELLO, sur les Plains d'Abraham.

---

# Hallo, Sam !

Revue fantaisiste par Jean Valier.

PERSONNAGES :

BLAGAPART, journaliste, 25 ans ; très grand, mince, brun de poil et blond d'espérances ; vêtement un peu " Montmartre ".

SAMUEL DE CHAMPLAIN, familièrement désigné ci-après sous le petit nom de SAM ; porte le costume rigolo que tout le monde lui a vu dans les processions de la Saint-Jean-Baptiste.

MUFLEFIN, correspondant spécial (du reste, les correspondants sont toujours spéciaux) d'un grand journal populaire de Montréal. Trente ans, calvitie qui suggérerait à Bazin un autre roman : " Le blé qui ne lève plus."

PAULETTE, femme de BLAGAPART ; 20 ans, blonde, vive, tout à fait fin-de-siècle, la vraie femme du journaliste qui ne gobe pas ses articles de fond.

La scène se passe d'abord à Québec. Sept heures du soir. La lumière manque, il fait noir comme dans un four. Il tombe une neige épaisse, lente, molle comme des petits chats de peuplier, et qui se change tout de suite en eau, sous prétexte qu'il y a des grilles d'égout dans les rues : c'est mars qui s'en vient, comme d'habitude, nous faire accroire qu'il fera beau et chaud au mois de mai. Les rares passants pataugent ; par hasard un tramway, comme égaré, meugle un instant, puis disparaît. Blagapart, qui s'est attardé au bureau de rédaction, met son paletot, s'enfonce un chapeau mou noir sur les yeux, puis sort avec Paulette, qui est venue le chercher.

BLAGAPART.—(*allumant une cigarette*) Bien ! j'ai bouclé mon article, allons-nous-en prendre l'air, ma petite Paulette. Diable ! encore de la neige. Le printemps s'avance, mais bien lentement : il a des allures de " tricentenaire ", ce bon printemps.

PAULETTE.—Tout de même, c'est beau, J'aime mieux ça que l'été. L'été, on cuit, puis ensuite, l'hiver, on gèle.

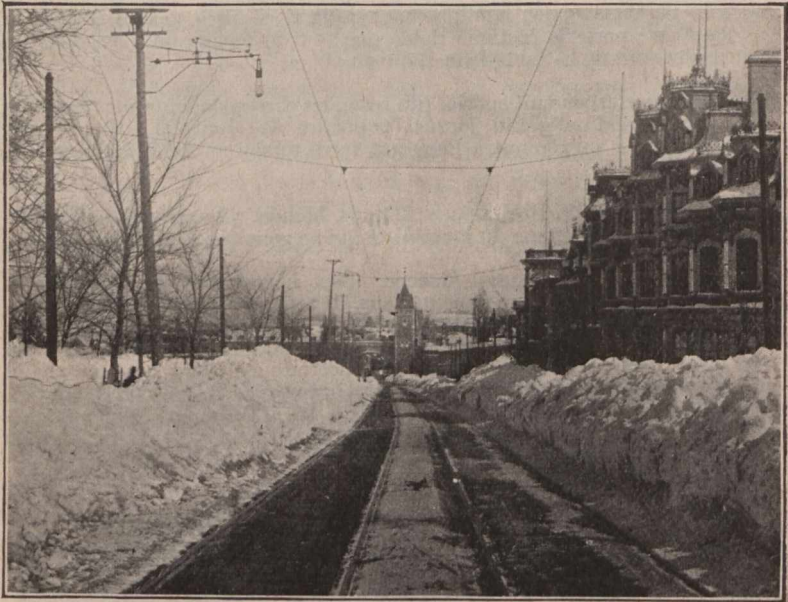
BLAGAPART.—Oui, c'est l'hiver de la médaille. Hum ! (*à part*). J'espère que personne autre ne m'a entendu. (*Il se heurte à quelque chose*) Maudit poteau de télégraphe ! Je vous demande un peu pourquoi on est venu braquer cette colonne à potence droit devant notre porte. C'est insensé. Je réclamerai, je bûcherai dans le journal. (*S'animant.*) Je ferai toute une affaire ; s'il le faut, je jetterai un gouvernement ou deux à bas pour abattre cette stupide colonne. . . . . (*Il s'arrête surpris*) Mais la colonne marche. . . .

PAULETTE.—Mon Dieu ! . . . qu'est-ce que c'est ?

BLAGAPART.—(*épouvanté*) C'est une coloi ne-fantôme !

LA COLONNE.—N'ayez pas peur, monseigneur, ne craignez rien, belle marquise . . . Le roi, mon maître ne vous veut pas de mal ; au contraire, il désire le bonheur de tous les habitants de ce pays.

BLAGAPART.—(*Il se remet un peu.*) Le roi, votre maître ? Que diable chantez-vous là ? (*à part.*) Voilà un particulier qui s'habille d'une singulière façon. (*haut*) Dites donc, mon ami, savez-vous que le Mardi-gras est passé depuis quelques semaines et qu'il est un peu tard pour faire des blagues.



Diable! encore de la neige.

LA COLONNE.—Je ne suis pas déguisé, monseigneur ; c'est plutôt vous qui êtes accoutré un peu étrangement . . .

BLAGAPART.—Mais, c'est vous le farceur. Regarde-moi ça, Paulette: un chapeau à plumes, une culotte, un grand col, une épée. C'est un mardi-gras, ni plus ni moins. Dis donc, mon vieux, est-ce que tu ne serais pas un figurant échappé de la mascarade à monsieur Lascelles ? Tu res embles à feu Champlain comme si tu venais de dévaler de ton monument.

LA COLONNE.—Pas étonnant, je suis Champlain en personne.

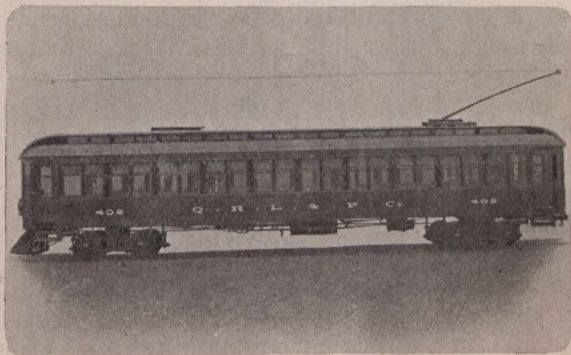
BLAGAPART ET PAULETTE.—Aie ! un revenant !

BLAGAPART.—(*reprenant son calme*) Ah ! voilà une bombe pour mon journal. Hallo, Sam ! attends une minute que je t'interviewe. (*Très excité*) Paulette, Paulette, vois-tu ça, Champlain en personne, Samuel, Sam. Dégoise-moi ton histoire. Rentrons à la rédaction.

SAM.—Non, causons en nous promenant.

BLAGAPART.—Ça me va. Alors, dis-moi d'où tu viens, ce que tu viens faire. . . .

SAM.—On parle beaucoup de vous autres de l'autre côté. Alors, comme je suis doué du pouvoir de me transporter où je veux instantanément, je me suis dit : Allons voir comment



Tiens, une chaise à porteurs illuminée qui fout  
le camp toute seule

les choses se passent sur cette boule mal arrondie qu'est la terre. Et je suis venu. . . .

BLAGAPART.—(*il lui serre la main*) Merci d'être venu !

SAM.—Je ne suis pas venu pour rien. Comme je vous l'ai dit, sur un signe, je puis me transporter, moi et mes interlocuteurs, où bon me semble.

BLAGAPART.—C'est un phénomène de "transportation," comme eût dit feu Israël Tarte.

SAM.—Je veux donc profiter de l'occasion pour voir un peu ce qui se passe dans le monde, et si madame. . . la. . .

BLAGAPART.—(*regardant Paulette en souriant*) Dites madame la comtesse, ça suffit. (*à part*) Puisque ça l'amuse, le bonhomme, pourquoi ne pas se payer un peu de parchemin ?

SAM.—Avant de partir, il serait peut-être à propos que vous



me renseignassiez sur les quelques changements qui ont dû survenir depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, sous le bon roi Henri, mon maître, il y avait trois grandes forces : Le roi, les parlements et le clergé.

BLAGAPART.—Aujourd'hui, il y a trois grandes farces : Le parlementarisme, le socialisme et le journalisme. . . .

SAM.—(*l'interrompant*) Tiens, une chaise à porteurs illuminée qui fout' le camp toute seule.

PAULETTE.—C'est un tramway.

SAM.—Qu'est-ce que c'est que ça un tramway ?

BLAGAPART.—Inutile d'expliquer, ça prendrait trop de temps. Qu'il me suffise de te dire, mon cher Sam, que le monde a été bouleversé plusieurs fois depuis la fondation de Québec, et que tout s'est amélioré. Ainsi, pour ne citer que quelques-unes des plus merveilleuses inventions, nous avons le télégraphe, grâce auquel nous pouvons communiquer au loin. Je vais donner un exemple. Ainsi, je veux faire savoir à mon agent à Montréal que je vends cent actions, disons, de la compagnie des Cent-Associés, à 98. Je lui télégraphie : Vendez 100 actions Cent-Associés à 98. J'attends une demi-heure, après quoi je reçois la réponse suivante : Avons acheté pour votre compte 1,000 actions Cent-Associés, à 105." Et grâce au télégraphe, en un clin d'œil, je suis ruiné.

SAM.—Alors le télégraphe, ce n'est pas une bonne invention ?

BLAGAPART.—Cela ne dépend pas du télégraphe, mais de mon agent, qui, en général, est une canaille. Vois-tu, le courtier est aussi une de nos inventions modernes les plus estimées. On ne fait rien sans lui, mais il fait beaucoup avec nous.

SAM.—Vous m'intéressez énormément. Maintenant, si vous voulez, partons. Où allons-nous d'abord ?

BLAGAPART.—Je t'avoue que je suis un peu ému à l'idée de me voir ainsi quitter le sol pour planer. Toi, Paulette, qu'en dis-tu ?

PAULETTE.—Moi, ça m'amuse, je risque n'importe quoi. Va pour l'Angleterre. Allons voir le roi. Tiens, un bout de croissant. (Elle chante)

“ Bonsoir, madame la lune ” . . . .

Champlain fait un signe, on entend son épée cliqueter entre ses jambes, et houp ! les trois voyageurs sont partis.

Palais de Windsor, nuit complète, lumière au corps de garde.

BLAGAPART.—We wish to see the King.

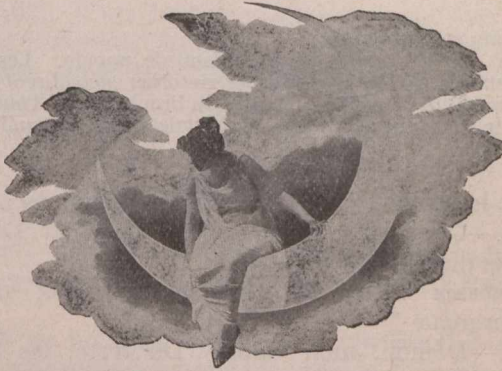
LE LARBIN.—Comprends pas.

BLAGAPART.—Comment, vous ne comprenez pas l'anglais. En voilà une bonne par exemple.

LE LARBIN.—Vous parlez français ? Il fallait le dire tout de suite.

BLAGAPART.—C'est tout de même étonnant qu'on ne comprenne pas l'anglais chez le roi d'Angleterre.

LE LARBIN.—Il n'y a rien d'anglais ici. Tout est français : le cuisinier, le pâtissier, le boulanger, le dentiste, le médecin, le lecteur, etc. Le roi parle un français tout à fait chic, il aime les choses françaises, la littérature française, la musique française ; il fait tout à la française, et ce n'est guère que pour aller en France qu'il file à l'anglaise.



Bonsoir, madame la lune

BLAGAPART.—Merci, mon vieux ; je suis content tout de même de le savoir. Dis à Sa Majesté que tant qu'elle sera comme ça, elle peut compter sur ma loyauté.

PAULETTE.—La Tamise est d'un gris... Allons voir un ciel plus clair. Que dites-vous de nous balader en Belgique, monsieur de Champlain ?

BLAGAPART.—Ca ne vaut pas mieux, en ce moment, que les bords de la Tamise. Du reste, Léopold ne doit pas être d'humeur à recevoir de la visite ; dans l'affaire du Congo, le parlement belge lui a proprement coupé l'herbe sous pied.

PAULETTE.—Il voulait peut-être tondre plus grand que la largeur de sa langue. Si nous allions en Serbie ; un beau pays, la Serbie.

SAM.—Qui règne là-bas ?

BLAGAPART.—C'est l'usurpateur légitime. Non, la Serbie ne me dit rien, Paulette.

SAM.—La Suède ?

BLAGAPART.—Pas fameux, non plus ; il y a eu de la chicane. On voulait en venir aux mains ; à preuve que la Norvège était prête à relever le gant de Suède. . . . .

SAM.—Je ne comprends pas beaucoup.

PAULETTE.—Ca ne m'étonne pas.

BLAGAPART.—Tiens, voulez-vous que je vous dise, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous diriger sur Paris immédiatement.

SAM et PAULETTE.—C'est ça, va pour Paris.

SAM.—Allons voir la tour de Nesle !

BLAGAPART.—Tu vas la trouver allongée, mon v eux, surtout depuis qu'Eiffel y a mis la main.

Un signe de Sam et ils repartent.

PARIS. Minuit, le boulevard est grouillant de populo. Les camelots crient les journaux du soir, les fiacres et les victorias encombrant la chaussée ; la rue, éblouissante de clartés, retentit du brouhaha du Tout-Paris qui s'énerve de plaisir. Sam se frotte les yeux, Paulette les écarquille afin de voir plus.

SAM.—C'est la première fois de ma vie que je viens à Paris. .

BLAGAPART.—C'est bien heureux pour toi, car sans cela, tu le trouverais diablement changé.

SAM.—J'aimerais entrer au théâtre. Si nous allions à l'Hôtel-de-Bourgogne ?

BLAGAPART.—Démoli, mon vieux. Du reste, les théâtres sont à la veille de fermer, il est minuit. Cherchons quelque boui-boui, c'est plus amusant.

*(Ils traversent la place de l'Opéra et entrent à "Olympia.")*

On joue une revue intitulée : " Aboulez les artistes."

PAULETTE.—Qu'est-ce que ça peut bien être, " Aboulez les artistes !"

BLAGAPART.—Tu vas voir, écoute plutôt.

*(Une jolie chanteuse, pas très jeune quoiqu'au maillot, s'adressant à un personnage qui représente le poète Rostand, chante)*

Le Cyrano, Rostand, que tu nous a donné  
 Garde en son cercle étroit tes promesses encloses.  
 Au temps des souvenirs, poète un peu vanné,  
 Tu te crois arrivé peut-être, ou bien tu poses . . .  
 Toujours est-il que, pour l'une de ces deux causes,  
 Depuis l'Aiglon, nul oiseau dans l'air n'a plané,  
 Et que le Cyrano que tu nous a donné  
 Garde en son cercle étroit tes promesses encloses.  
 Ne laisse pas entrer l'oubli de toutes choses

Dans ton Cambo de blancs jardins environné.  
Plutôt que de dormir pour calmer tes névroses,  
Ponds-nous un petit coq, et, s'il chante du nez,  
Deux Cyranos, au lieu d'un seul, nous seront nés.

ROSTAND. — Je ponds Cambo me semble

SAM. — Ça ne m'amuse pas. Il y a autre chose que je désirerais voir à Paris.

BLAGAPART. — Nous sommes à ta disposition ; parle Sam.

SAM. — Je voudrais voir la reine Ranavalo . . . . .

BLAGAPART. — Pourquoi diable ?

SAM. — Pour voir si elle a quelque ressemblance avec les sauvages du Canada.

BLAGAPART. — C'est tout le contraire, mon cher Sam ; elle est devenue Parisienne du coup. Pour elle l'exil c'est la patrie, et une patrie chouette. Du reste, elle ne demeure pas toujours à Paris.

PAULETTE. — D'autant moins que, malgré l'art des grandes faiseuses, elle conserve trop l'apparence d'un Tanagra qui aurait été cuit à Tananarive . . . . .

SAM. — Elle n'est pas jolie ?

PAULETTE. — Oh ! pas du tout, il ne faut pas la voir de près. Prenez-en ma parole, c'est une princesse qui y gagne à rester lointaine.

SAM. — Je ne puis faire autrement que de suivre le conseil d'une personne aussi jolie que madame la comtesse . . . .

(*Blagapart et Paulette toussent*).

PAULETTE. — Il se fait tard, si vous voulez, nous allons revoir l'autre Normandie . . . .

BLAGAPART. — J'en suis, en route pour l'Amérique. Mais dites-donc, si nous passions par New-York ?

SAM. — C'est entendu. Hop !

NEW YORK. Mêmes lumières et même mouvement qu'à Paris, sauf que c'est plus heurté, plus colossal encore et . . . moins amusant. Sam, Paulette et Blagapart errent dans les rues.

BLAGAPART. — Tiens, une belle maison.

PAULETTE. — (*s'approchant*) C'est marqué "Cooper" sur la porte.

BLAGAPART. — (*Il lit*) Cooper, ingénieur. — Entrons.

SAM. — Il est tard pour déranger les gens.

BLAGAPART. — Les Américains, ça ne se couche pas ; leurs banques sont ouvertes même la nuit.

(*Ils sonnent, on vient ouvrir*).

BLAGAPART.—Voici nos cartes, introduisez-nous.

LE NEGRE.—Impossible ; monsieur Cooper est très occupé en ce moment, il fait le mort dans une partie de bridge qui se joue à Québec par le télégraphe.

(*Ils s'en vont*).

SAM.—Qu'est-ce que c'est que monsieur Cooper ?

BLAGAPART.—C'est un malheureux acrobate qui a fait un faux pas sur la neuvième corde.

SAM.—Il la mérite ! Retournons à Québec. Hop !

(*Un instant après*).

SAM.—Où sommes-nous ?

BLAGAPART.—Sur les plaines d'Abraham.

SAM.—C'est désert ?

BLAGAPART.—Pas toujours. Tantôt à Paris, il était une heure de la nuit, mais ici il n'est que huit heures. Dans quelques heures les plaines seront peuplées, comptes-y, mon vieux Sam. A la faveur de la nuit, tout ce qu'il y a de malfaiteurs se réunira ici. C'est un lieu très agréable le jour, mais dangereux la nuit. Du reste, on songe à améliorer. . . .

SAM.—L'endroit ?

BLAGAPART.—Non, le sort de ces malheureux.

SAM.—On va les pendre ?

BLAGAPART.—Pas le moins du monde. On va rendre moins dur leur métier. Les plaines vont être nivelées, ratissées afin de rendre le chemin du crime aussi agréable que celui de la vertu. On tracera des allées tortueuses, de vrais dédales, on plantera des massifs touffus afin de faciliter la tâche du truand, on placera des bancs pour lui permettre de se reposer, une fois qu'il aura bien tapé sur le bourgeois ; tout cela va être embelli, figolé, enfin ce sera un splendide décor pour représenter des drames vécus. Même, afin de ne pas tromper le public sur la nature de ces améliorations et d'empêcher les gens paisibles de s'y risquer, on parle d'y élever une statue monumentale.

SAM.—Comme la mienne ?

BLAGAPART.—Pas tout à fait. La statue aura des ailes, emblèmes du vol ; elle aura l'air de s'élancer vers le ciel, de quitter les plaines d'Abraham pour retourner au sein du même ; ça représentera un ange et ça s'appellera " L'Ange de l'Apache."

PAULETTE.—Ouf !

SAM.—J'ai soif.

BLAGAPART.—Moi aussi. Mais il y a une chose qui m'embête.

PAULETTE.—Quoi ?

BLAGAPART.—C'est que, tu sais, le samedi soir, les buvettes sont fermées dès sept heures et ne sont rouvertes que le lendemain, durant la grand'messe.

SAM.—Singulier !

PAULETTE.—J'ai une idée.

BLAGAPART.—Prête-la nous.

PAULETTE.—Allons faire une surprise à notre ami Muffefin, le reporter de la . . .

BLAGAPART.—(*V'interrompant*) Chut ! ne dis pas le nom du journal, ça lui ferait trop de réclame. Ton idée est bonne. Holà ! Sam, fouette ton cheval surnaturel.

SAM.—Tout de suite.

La maison de Muffefin. Très pauvre mais très honnête, la maison de Muffefin. Muffefin va ouvrir en bras de chemise.

MUFLEFIN.—Toujours farceur, ce bon Blagapart. Dis donc, qui est-ce que tu as déguisé ainsi pour te payer ma tête ?

PAULETTE.—Ce n'est pas un déguisement, monsieur Muffefin, monsieur est le . . . marquis . . . le comte . . . le . . . je ne sais pas . . .

BLAGAPART.—(*bas à Paulette*) La langue te fourche quand il faut parler " de gueules ", hein la comtesse ?

PAULETTE.—Monsieur est le fondateur de Québec, que nous avons rencontré tout à l'heure.

MUFLEFIN.—Je suis très honoré de parler au fondateur . . . (*à Sam, qui ne semble pas entendre*).

. . . Au vénérable fondateur de Québec . . . Aie ! monsieur de Champlain, vous ne m'entendez pas ?

SAM.—Hein ?

MUFLEFIN.—Je dis que je suis très honoré de faire la connaissance du fondateur de Québec.

SAM.—De qui voulez-vous parler ?

MUFLEFIN.—Mais c'est de vous. (*A part*). Il est modeste, comme tous les hommes de valeur.

SAM.—Moi ? Je ne m'en serais jamais douté. Je crois que vous faites erreur.

MUFLEFIN.—Mais enfin, il est bien connu que vous avez fondé Québec.

SAM.—Moi ? je n'ai jamais songé à cela. Je suis venu ici comme employé de la compagnie des Cent-Associés ; je tâchais de vendre aux sauvages de la bimbeloterie, des affaires de quatre sous pour des fourrures de plusieurs milliers de livres.

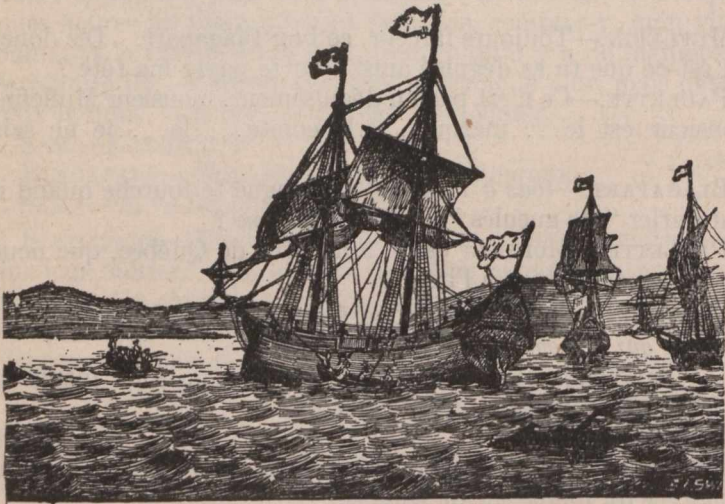
BLAGAPART.—Il ne s'agit pas de ça, nous avons la gorge sèche. Muflefin, au lieu de faire ta poire, donne-nous en pour la soif. (*Muflefin s'exécute et place sur la table plusieurs bouteilles*).

MUFLEFIN.—Là, servez-vous, pendant que je finis mon travail. (*Ils boivent à plusieurs reprises. Sam s'échauffe, Paulette rit à belles dents, Blagapart est rêveur*).

SAM.—(*Il titube un peu*). Mais, monsieur Muflefin, non seulement vous écrivez, mais vous dessinez. Qu'est-ce que vous faites là ?

MUFLEFIN.—Un incendie. C'est l'incendie de demain que je dessine pour mon journal. Vous voyez, j'ai fait le calcul des pertes subies, des morts, etc., etc.

SAM.—Mais vous ne savez pas s'il y aura un incendie....



Justement l'eau qu'il faut pour de petits navires.

MUFLEFIN.—Il y en a toujours un ; il en faut un pour tous les jours. On le prépare d'avance.

SAM.—C'est étonnant. Mais au fait, à force de vouloir devancer, vous reculez.

MUFLEFIN.—Comment ça ?

SAM.—Mais oui. L'incendie que vous dessinez pour demain, vous le faites aujourd'hui, de sorte que demain, il sera déjà vieux.

MUFLEFIN.—(*avec un sourire de pitié*) Naïf ! Vous savez bien que c'est sur les vieux portraits qu'on paraît le plus jeune.

A propos, dites-moi donc, quelle idée vous avez eue de fonder Québec ?

SAM.—Je vous ai dit que ce n'était pas moi. . . .

MUFLEFIN.—Oui, oui, je sais. . . .la modestie. Mettons que c'est vous. En tous cas, vous avez eu une singulière idée. Pourquoi n'avez-vous pas fondé Montréal plutôt ? Montréal est une bien plus belle ville, et puis son port a justement l'eau qu'il faut pour de petits navires comme ceux que vous aviez.

SAM.—Oui, de notre temps, la marine était en enfance.

PAULETTE.—Vous n'aviez pas des hommes comme l'empereur d'Allemagne pour vous renseigner.

SAM.—L'empereur d'Allemagne ? qui est-il ?

BLAGAPART.—Un homme de bon conseil, et discret !

SAM.—(*Très pompette*) Mon cher monsieur Muffein, je vous remercie de votre hospitalité; vous êtes très aimable, . . .mais il est tard et je brûle d'aller raconter ce que j'ai vu. De ce que je vais leur en boucher un coin !

BLAGAPART.—Le voilà qui parle argot. Tope-là, mon vieux Sam.

SAM.—Adieu, il faut que je disparaisse.

PAULETTE.—Monsieur le . . . comte . . . le marquis . . .

BLAGAPART.—Appelle-le donc monsieur, tout court ; c'est déjà beau.

PAULETTE.—Monsieur de Champlain, qu'est-ce qui vous a plu davantage à Québec ?

BLAGAPART.—(*A part*) Elle sera bien toujours la femme d'un journaliste.

SAM.—Je vais vous le dire.

Il se tient sur le seuil de la porte, et avant de disparaître, il chante :

(*Air du refrain de la Tonkinoise*)

Y a qu'un'femme à qui je tiene,  
C'est la Cana, c'est la Cana, la Canadienne;  
Elle est jolie, elle est fraîche,  
Puis—vous savez—pas pimbêche.  
Contre ell' pas d'danger qu'j'dégoise,  
Ma Québéco, ma Québéco, ma Québécoise;  
Je vais emporter aux cieux  
Le souv'nir de ses beaux yeux.



---

## Vieux articles et vieux ouvrages <sup>(1)</sup>

**La dette des Etats-Unis envers les canadiens-français.**—  
(The American Catholic Quartely Review, Vol. XI, No. 16---  
Octobre 1879.)

### I

Parmi les éléments qui ont pris part à l'exploration, l'occupation et le développement de la vaste partie du continent couverte par notre drapeau, il en est un qui a été singulièrement oublié dans les calculs généraux, ou qui a été tout simplement confondu avec l'émigration venue de la mère-patrie d'Europe. C'est cet élément canadien-français si intimement mêlé à notre histoire depuis au moins deux cents ans et dont le passé serait un sujet de légitime orgueil pour n'importe quelle race.

Fidèles à la politique d'exploration suivie par Champlain et les religieux qui avaient adopté la règle de Saint-François ou de la grotte de Manrèse, les générations successives de Canadiens de naissance ont sillonné le continent dans toutes les directions, portant courageusement leur part du fardeau dans toutes les entreprises de découverte, de commerce ou de guerre, dans le but de développer, fortifier et défendre leur colonie. Sous leur impulsion, le Canada ou la Nouvelle-France ne prit pas de l'extension seulement sur les cartes françaises, mais, au moyen de postes militaires, de missions

(1) NOTE DU DIRECTEUR.—*La Revue Franco-Américaine* publiera, sous ce titre, les renseignements recueillis dans les vieux journaux, les vieux ouvrages traitant du rôle joué par notre élément en Amérique. Ce sera un des moyens de refaire en chapitres séparés l'histoire de nos émigrations qui ont déjà éloigné plus de 2,000,000 des nôtres de la Province de Québec pour les grouper aux Etats-Unis, dans les provinces voisines ou les vastes territoires de l'Ouest. On verra, de la sorte, comment furent appréciés les hauts faits de notre race par ceux qui en furent les témoins. De plus, cette compilation de nos petites histoires permettra à nos différents groupes de se mieux connaître et surtout de s'estimer davantage en constatant que ni la distance, ni le temps n'ont encore pu éteindre chez tous la communauté d'idéal et d'aspirations.

L'étude que nous publions aujourd'hui est une traduction d'un article de l' "American Quarterly Review" consacré à l'ouvrage de M. Tassé sur les Canadiens de l'Ouest. On y trouvera plusieurs considérations d'un intérêt particulier pour nos compatriotes des Etats-Unis.

Le deuxième article, consacré aux Acadiens, par M. Charles Le Goffic, est emprunté à l' "Ouvrier", de Paris. 1er juin, 1901.

et d'établissements agricoles tout autant que par l'influence acquise sur les tribus indiennes, il étendit son action sur presque tout le Maine et l'ouest des Etats de New York et de Pennsylvanie, et même au-delà, vers le soleil couchant, dans toute la vallée du Mississippi.

Les Canadiens ont traversé cette Amérique intérieure "dans toutes les directions alors qu'elle n'était encore qu'une immense solitude et dans toute sa sauvage et primitive beauté." Les premiers ils ont franchi les Montagnes Rocheuses et, poussés par leur esprit aventureux, ils ont les premiers porté leurs pas des rives du Saint-Laurent à la cité des Montézumas. Tout noyé et perdu dans les autres que nous apparaisse cet élément de pionniers, pas même les rudes noms anglo-saxons n'ont pu remplacer sur nos cartes ceux que donnèrent les premiers explorateurs canadiens aux rivières, aux lacs, aux montagnes et aux plateaux, au désert immense et aux rapides tourbillonnants. Le Vermont ne peut pas renier les parrains qui lui donnèrent son nom et qui baptisèrent le lac et l'île qu'il y reclame. Ce n'est pas la race anglaise qui donna à New York les noms de Chateauguay, Ausable, St-Régis, Raquette, Rouse's Point et Chazy. Presque Ile, Détroit, Lac Supérieur, le Lac D'en Haut du sault Ste-Marie à Fond du Lac, Terre Haute, Des Moines, et Terre Coupée, Mauvaise Terre, avec les noms de saints empruntés au calendrier, rappellent ces Canadiens; jusqu'aux termes génériques de prairie, de portage et de voyageur, que nous avons adoptés dans notre langue, les rappellent toujours tout comme les noms indiens dont l'orthographe nous indique encore la dérivation: Erié, Ohio, Iroquois, Illinois, Michigan, Arkansas, Manitou et Huron.

Le saint patron du Canadien, nous ne savons ni comment ni pourquoi, est Saint-Jean-Baptiste; et si l'on se rappelle le rôle qu'il s'est donné de parcourir les routes inconnues du pays, le choix est très heureux, parce que l'Eglise donne le Précurseur comme patron au voyageur, rappelant le cantique de Zacharie et la prière qu'en "suivant les exhortations du Saint Précurseur Jean nous puissions arriver à celui qu'il prêche, Jésus Christ." Ce n'est pas sans à-propos que le pays des voyageurs honore l'anniversaire de la naissance de ce grand saint comme sa fête patronale; Jean Baptiste désigne le Canadien comme Patrick désigne le fils d'Erin. "Dans quel endroit du désert, s'écrie le Père de Smet, les Canadiens n'ont-ils pas pénétré?"

Joliette, né Canadien, accompagné par le Père Marquette, remonta le Mississippi jusqu'à l'embouchure de l'Arkansas ; Le Moynes d'Iberville atteignit l'embouchure de la rivière du côté de la mer, en prit possession et y fonda la colonie de la Louisiane qui devint puissante sous la direction de son frère de Bienville. Les Canadiens accompagnèrent La Salle au Texas ; Juchereau de St-Denis fonda Natchitoches, traversa le désert jusqu'aux premiers postes espagnols et atteignit la ville de Mexico. Le Jésuite Canadien, Beaudoin, convertit les Cris parmi lesquels il prêcha l'évangile pendant plusieurs années. Bissot de Vincennes, né sur les bords du Saint-Laurent, fonda le poste qui porte encore son nom, et Varenne de la Vérandrye explora le haut Missouri et la région des Montagnes Rocheuses jusqu'à la vallée de la Saskatchewan. Des forts furent établis à Makinac et Niagara par le marquis Canadien de Vaudreuil.

Il y a plus de cent ans, une population canadienne était déjà groupée autour de Oswego, Niagara et Fort Duquesne. Détroit était un établissement important de canadiens avant que la colonisation anglaise ait traversé les Alléghanies. Niagara, Fort St-Joseph, Kaskaskia, Mackinac, Fort Chartres, Cahokia, Carondelet, Ste-Geneviève, St-Philippe, Prairie du Rocher, Vincennes, Sault Ste-Marie, St-Louis, furent toutes des villes purement canadiennes ayant leur organisation régulière, reconnues par décrets officiels, ayant églises, officiers civils, notaires, etc., leur vaillante population cultivant la terre, faisant le commerce, tout en contribuant bravement leur part aux différentes opérations militaires dans cette guerre si longue et si ardente qui ne fut désastreuse pour la France que parce que la France et son roi dissolus manquèrent de fidélité au Canada. La plus brillante victoire qui, pendant cette guerre, racheta la gloire du nom français fut remportée sur la Monogahéla par un canadien, le Chevalier de Beaujeu, ce héros chrétien dont les derniers moments furent consolés par la conviction qu'il avait noblement servi le pays de sa naissance et celui de ses ancêtres en taillant en pièces la plus belle des armées anglaises qui aient essayé d'enlever à la France le royaume conquis par ses fils canadiens.

L'élément canadien dans la Louisiane était considérable. Le premier enfant blanc né en Louisiane fut celui de Claude Jausset, un canadien. Un grand nombre s'y rendit par voie

du Mississippi, puis arriva aussi dans la Louisiane, où leurs descendants forment encore un groupe vivant sur la Tèche, une partie considérable de ces Acadiens que l'Angleterre arracha à leurs doux foyers de la Baie de Fundy parce qu'ils étaient des "papistes reconnus et irréductibles."

Jusqu'en 1763 le territoire couvert par ces établissements français était reconnu comme formant le Canada et la Louisiane, le pays des Illinois et tout le pays au sud faisant officiellement partie de cette dernière colonie, bien que toute la partie supérieure du Mississippi fût purement canadienne. Ceci était non seulement réclamé par les français mais était encore admis par les anglais. Des documents datés du siècle dernier (XVIIIème) et conservés dans les archives de la Pennsylvanie parlent de Fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg, comme faisant partie du Canada.

La population canadienne établie aussi à bonne heure dans l'Ouest n'est pas disparue, elle n'est pas éteinte. A la chute des postes français, pendant la guerre, plusieurs de ceux qui habitaient dans leurs environs se retirèrent, généralement dans les Illinois et à Détroit, et quand vint la chute finale, quand le drapeau blanc de France fut baissé à Fort Chartres par le canadien St-Ange de Bellerive, plus de la moitié de la population des Illinois, supposant que le territoire situé à l'ouest du Mississippi resterait colonie française, traversa le fleuve et fonda les premiers établissements de l'Etat du Missouri; le reste se rendit en Louisiane mais ne quitta pas notre territoire actuel. Quelques-uns, découvrant leur erreur, revinrent sur leurs pas, et pendant plusieurs années les Illinois restèrent territoire essentiellement canadien. Si peu connu des anglais, en effet, et des colons établis sur les bords de la mer, était le pays caché par les Monts Alléghanies dont chaque ruisseau et chaque sentier étaient familiers aux canadiens, que les troupes anglaises destinées à l'occupation de Fort Chartres étaient très perplexes sur la route à suivre pour se rendre à destination. Il ne pouvait être question d'une marche à travers le pays inconnu qui séparait la côte du Mississippi. Alors le major Loftus essaya, avec quatre cents soldats réguliers d'atteindre le fort en passant par la Nouvelle Orléans; il fut repoussé par les indiens cachés en embuscade le long des rives du Mississippi. Le capitaine Pitman essaya de s'y rendre à la faveur d'un déguisement, mais il perdit courage et abandonna le voyage. Le lieutenant

Fraser ne réussit pas davantage et il dut essayer de son mieux les condoléances moqueuses que lui adressèrent les officiers français et espagnols de la Nouvelle Orléans se réjouissant fort de la déconfiture de ces militaires anglais si désireux d'abattre le drapeau français. Et ce ne fut pas avant le mois d'octobre 1765 que le capitaine Sterling, avec cent hommes du Quarante-deuxième Montagnards, après une marche pénible et prudente, avec Fort Pitt situé à la tête de l'Ohio comme point de départ, atteignit le Fort Chartres qui lui fut rendu par St-Ange de Bellerive.

Assuré par le gouvernement anglais du libre exercice de leur droits religieux, les canadiens de l'Ouest reprirent leurs occupations pacifiques; ils devinrent les hommes de confiance des officiers anglais et des compagnies de commerce pour les nouvelles explorations, pour les négociations avec les sauvages et la direction des tribus, et pour le développement des ressources du pays. Ils furent ainsi portés à se disperser sur tout le territoire de l'ouest.

Pendant notre guerre de l'Indépendance cet élément canadien se rangea de divers côtés. La mission de Carroll, Franklin et Chase au Canada en attira beaucoup à la cause américaine surtout de ceux qui ne s'étaient jamais cordialement soumis à l'Angleterre. Des volontaires s'enrolèrent en assez grand nombre dans l'armée américaine pour y former des régiments complets, et ceux-ci, après avoir bien servi pendant la lutte, reçurent, à la fin de la guerre des concessions de terrains dans le nord de l'Etat de New York où leurs descendants vivent encore et forment le noyau de la population d'origine canadienne. Le Rév. M. Lavalinière afficha si ouvertement ses préférences pour les américains qu'il fut expulsé du Canada et vint s'établir à New York.

Détroit fut gardé jalousement par les anglais auxquels la guerre de Pontiac avait donné une leçon. Partout où s'étendit la puissance des armes anglaises les pionniers canadiens et les tribus indiennes furent attachés au service de la mère patrie (l'Angleterre). Dans l'Illinois et l'Indiana, cependant, les canadiens accueillirent Clark avec joie, et sous la direction du Rév. M. Gibault et du colonel Vigo ils associèrent leur fortune à celle des colonies et conquirent le Nord-Ouest pour les Etats Unis. La dette de reconnaissance que le pays doit à ces Canadiens n'est pas petite et on n'en a jamais bien apprécié toute la valeur. Pendant les opéra-

tions qui suivirent un détachement canadien, engagé dans la lutte contre l'ennemi commun, fut presque complètement anéanti.

Quand l'Espagne déclara la guerre à l'Angleterre les pionniers du Missouri furent en butte à l'hostilité des anglais, et la défaite infligée à l'ennemi sauvage qui tenta de massacrer les habitants de la petite ville de Corpus Christi est un des faits d'armes les plus brillants de la guerre de l'indépendance.

Ducharme, le commandant de cette expédition contre un village presque entièrement canadien était lui-même canadien, et M. Tassé donne un précis de sa carrière dans un de ses volumes.

De la sorte, cet élément canadien de l'ouest, qui avait perdu sa nationalité française, se trouva partagé entre les trois nations rivales—les américains, les anglais et les espagnols, —et comme il comptait un grand nombre d'hommes audacieux, actifs, absolument habitués à la vie des indiens et de la frontière, ce groupe de Canadiens-français produisit plusieurs soldats qui se distinguèrent au service de chaque nation, et l'on vit fréquemment canadien lutter contre canadien.

Pendant notre seconde guerre avec l'Angleterre il y eut dans une certaine mesure répétition de cette anomalie. Les canadiens de chaque côté de la frontière prirent part aux opérations militaires sous les drapeaux de l'Angleterre et des Etats Unis; même un certain nombre, dans ce dernier pays cédant à de vieilles relations et restant fidèles à une première allégeance, combattirent activement pour les intérêts anglais.

Les histoires ordinaires des Etats Unis ignorent plus ou moins ces services que les canadiens ont rendus à notre cause, mais qui n'en sont pas moins réels et importants—grands à l'époque où ils furent rendus et grands dans leurs conséquences.

Lorsque la paix fut rétablie, vint du Canada une émigration qui se continue encore et qui, à certaines époques, a atteint des proportions considérables. Dans l'ouest les anglais conservèrent quelques-uns des forts pendant plusieurs années, y compris Détroit, et de cette façon exercèrent une influence qui attira beaucoup de canadiens de ce côté; puis le commerce des fourrures, qui se développa rapidement après l'achat de la Louisiane, excita la concurrence entre une

puissante compagnie commerciale anglaise et une maison rivale de St-Louis, mais toutes deux comptèrent surtout sur les canadiens comme voyageurs, trappeurs, et en général pour leurs employés. Ces derniers devinrent à la fin les pionniers du territoire situé entre la Baie Verte et la Colombie. Et comme les Etats-Unis grandirent et acquirent le territoire du trans-Mississippi, offrant à tous des foyers et un champ d'activité, le Canada dont la population croissait rapidement sans avoir les mêmes avantages, continua à contribuer largement à l'immigration. "Aujourd'hui, dit M. Tassé, les Etats qui possèdent les plus forts groupes de Canadiens sont l'Illinois, le Missouri, le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota." Le Missouri, fondé par les Canadiens, a conservé dans une large mesure les descendants de sa première population. Dans l'Illinois la race canadienne se retrouve principalement à Chicago, Bourbonnais, Manteno, Petites Iles, Ste-Anne, Erable, Moméni et Kankakee. Il y a environ 20,000 canadiens dans le Minnesota et autant dans le Michigan. Dans le Minnesota on les retrouve surtout à St-Paul, les Chutes de St-Antoine, le Petit Canada, le Lac qui Parle et l'Aile de Corbeau (Crow's Wing.) Le comté de Monroe, Michigan, compte 8,000 canadiens et ils sont nombreux dans les comtés de Ste-Claire et de Macomb. Dans le Wisconsin cette population est tout aussi nombreuse mais beaucoup plus dispersée. Il y a aussi des milliers de canadiens dans l'Ohio, l'Iowa, le Dakota, le Montana, le Colorado, le Kansas, l'Arizona, le Nouveau Mexique, la Californie, l'Oregon et le territoire de Washington.

Dans l'est, New York et la Nouvelle Angleterre ont reçu une immigration canadienne considérable, et dans plusieurs centres manufacturiers, comme dans plusieurs centres de pêcheurs, ce sont les canadiens qui dominent; ils y possèdent leurs propres églises, leurs écoles, leurs sociétés littéraires et de bienfaisance, leurs journaux, et font preuve d'un esprit d'entreprise digne de tout éloge.

Ici encore, on s'est peu occupé de l'histoire de cet élément. Nous en retrouvons quelque trace dans l'histoire du commerce des fourrures, dans les relations des voyages de Mackenzie, d'Henri et Harmon, dans l'"Astoria" d'Irving, dans les récits du canadien Gabriel Franchère, dans les relations des voyages de Lewis et Clarke, de Pike et Long, dans Schoolcraft et Frémont; mais ce ne sont que des études fragmen-

taires où le voyageur, dans le cours de la description, disparaît et reparait tour à tour.

A la Société Historique du Wisconsin et à la constante énergie de l'Hon. Lyman C. Draper dans la recherche et la collection des souvenirs des premiers pionniers canadiens de cet Etat, est dû le mérite d'avoir attiré l'attention, dans notre pays, sur l'importance de cet élément et d'en avoir fait une appréciation convenable en une sorte de complément à l'histoire de notre pays. La façon partiiale, toute d'un côté, d'écrire nos annales, qui appartient à l'école Cotton-Mather, et qui s'est, dans une certaine mesure, continuée jusqu'à nos jours, l'habitude de présenter nos guerres de frontières des premiers jours comme le résultat inévitable de la férocité innée des canadiens est maintenant reléguée dans le domaine de la fable et des comtes de fées.

Evident, et appuyé par des documents authentiques, nous apparait le fait que le Canada, dès l'origine, a cherché fréquemment et avec persistance, à établir des relations commerciales amicales avec les colonies anglaises, à éviter de prendre part à toute guerre qui pourrait être allumée en Europe, et à s'abstenir d'utiliser le concours des indiens dans les hostilité qui pourraient devenir inévitables entre les colonies limitrophes.

Les anciens écrivains de la Nouvelle Angleterre, trompeurs et jugeant à faux, nous font de leurs Mason, Underhill, Church, et des autres guerriers indiens des portraits de héros chrétiens du type le plus pur, mais nous représentent sous des couleurs à glacer le sang dans les veines les partisans canadiens—Hertels, Joncaires, Le Bers, St-Castyns, Le Moynes. Les écrivains n'ont jamais cherché à savoir ce qu'étaient ces hommes. Les études et les publications récentes de littérateurs canadiens nous permettent de voir ces hommes sous leurs vraies couleurs, de faire la relation véridique des événements en les comparant avec des récits quelquefois absolument opposés et profondément entachés de préjugés nationaux et religieux.

Les Canadiens se distinguèrent dans leur propre pays et à l'étranger. Nous n'en parlons que pour ce qui a trait à leurs relations avec l'histoire et le progrès des États Unis, mais nous pourrions rappeler dans ses détails la brillante carrière du comte de Vaudreuil qui, par son habilité, sauva la flotte française d'une destruction complète au Cap Finistère en



1748 ; nous pourrions parler du baron de Vaudreuil tué au siège de Prague ; d'un autre Vaudreuil contribuant à la défaite de Graves au large de Chesapeake ; de Beaujeu membre de la flotte de D'Estaing et prenant part à la campagne de Russie de Napoléon ; du baron Juchereau de St-Denis devenu fameux comme ingénieur militaire et comme écrivain ; du vicomte de Léry dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de Paris.

**Une étude sur les Acadiens.**—(L'Ouvrier, Paris, 1er Juin 1901.)

## II

Je viens d'entendre, à la Société de géographie, une conférence de M. Dubosc de Beaumont sur l'Acadie française. L'Acadie fait partie de la *Dominion* du Canada. Les habitants, par ordre du féroce colonel anglais Winslow, furent déportés en masse, le 10 septembre 1755, sur cinq bâtiments envoyés de Boston, qui les jetèrent à la côte près du cap Savaial. La plupart périrent de faim ou de misère, et les Anglais crurent avoir fait table rase des Acadiens. Ils se trompaient.

L'amour de l'Acadie était si fortement ancré dans le cœur des survivants, que deux ou trois mille d'entre eux trouvèrent moyen de regagner subrepticement leur pays natal. Ils se joignirent à ceux de leurs frères qui avaient échappé à la férocité de Winslow et qui se cachaient dans les grottes du littoral et dans les fourrés de l'intérieur. L'insurrection des Etats Unis, qui éclata quelques années plus tard, détourna d'eux l'attention de leurs oppresseurs. Ils purent se reconstituer par familles et par villages : ils n'étaient encore que 6,000 à la fin du xviiième siècle ; ils sont aujourd'hui 150,000, tous catholiques qui forment une petite nation, ayant son caractère propre, ses églises, ses écoles, ses collèges, ses journaux, ses députés au Parlement. La langue qu'ils parlent et qu'on enseigne à leurs enfants est le français. Tel est leur attachement pour la mère-patrie qu'au mois de septembre de l'année dernière ils ont tenu une grande convention nationale à l'effet de créer des sociétés de secours mutuels exclusivement françaises, des banques populaires françaises, et de nouer avec nos maisons de commerce françaises des relations qui permettent aux produits de la métropole de lutter avantageusement, sur leurs marchés, avec les produits américains ou anglais.

Bathurst, au fond de la baie des Chaleurs, est la principale ville de l'Acadie française. D'après M. Dubosc de Beaumont, les rues y sont larges, régulières et coupées à angle droit; des magasins nombreux et bien approvisionnés les bordent; le commerce y est prospère et l'industrie suffisamment développée. Les matériaux employés à la construction des édifices de pierre sont généralement de toute beauté, grâce aux admirables carrières de grès multicolore que renferment la Nouvelle-Ecosse; pour la construction et la couverture des maisons ordinaires, les Acadiens ont tiré du bois un excellent parti. Ces maisons sont plus chaudes, plus propres et réellement plus confortables que celles de la petite bourgeoisie française; tout au plus si M. de Beaumont regrette les criardes couleurs dont elles sont enduites et qui en gâtent un peu l'intérieur.

A la grande-Anse, à Caraquet, etc., qui sont des localités maritimes, notre compatriote a été surtout frappé par la ressemblance des habitants avec les Français du littoral de la Manche. Comme aspect et comme langage, les pêcheurs acadiens ne diffèrent en rien, si on l'en croit, de leurs frères des côtes normandes et bretonnes. Mais où sa surprise a été la plus profonde, ç'a été à Tignish, en apercevant des Acadiennes en costume national. C'était comme une résurrection du passé, une page d'histoire en action.

“Là, pour la première fois, dit M. de Beaumont, je vis des Acadiennes habillées du costume qu'on portait encore il y a une soixantaine d'années dans toute la Basse-Normandie: les jupes rayées de différentes couleurs, faites d'une étoffe tissée à la maison et que, des deux côtés de l'Océan, l'on appelle “droguet”, sont identiques ainsi que le mouchoir croisé sur la poitrine et la croix d'or pendant au bout d'une chaîne passée autour du cou. Quant au bonnet blanc et au voile noir qui le recouvre, c'est la coiffure des bourgeoises du temps de Louis XIV.”

Un siècle a donc suffi pour reconstituer, plus vivace que jamais, cette petite nationalité acadienne que le colonel Winslow, obéissant à l'ordre inhumain de son gouvernement, croyait avoir détruite pour jamais. Ce n'était pas seulement les hommes, mais les femmes et jusqu'aux enfants qu'on avait arrachés du sol en les poussant à coup de crosse vers la mer, en les entassant comme des troupeaux dans les cales des navires. Longfellow, le grand poète américain,

dans sa touchante épopée rustique d'*Évangeline*, a stigmatisé ces odieux procédés de conquête, dont l'histoire n'avait pas offert d'exemple jusqu'alors et qui resteront la honte de leurs auteurs... Un argument dont abusent un peu les écrivains étrangers est que, pour juger des mérites coloniaux de la France, il n'y a qu'à faire le compte des colonies qu'elle a successivement perdues au cours des siècles. Mais notre cas est-il donc si exceptionnel? L'Angleterre n'a-t-elle pas vu l'indépendance des États-Unis se constituer sur les ruines de son empire colonial? Les Portugais n'ont-ils pas perdu le Brésil, les Espagnols leurs immenses possessions d'Amérique? Pour juger congrûment de la valeur colonisatrice d'une race, il est beaucoup plus logique de s'appuyer sur la vitalité morale et intellectuelle de ses créations coloniales que sur les conditions politiques où le hasard des armes les a momentanément placés. L'exemple de l'Acadie française est, à ce point de vue, souverainement expressif et péremptoire.

---

# L'idée de Mlle Jeanne

PAR S. BOUCHERIT

## I

—Ainsi, Mademoiselle, c'est bien décidé par votre haute sagesse. Bien que le monde entier entre en vacances, aujourd'hui, 1er août, et doive y rester pendant les mois que Dieu a évidemment faits pour qu'on se repose, vous exigez que je continue à travailler ! C'est une tyrannie !

Cette interpellation, d'une forme assez peu respectueuse et prononcée sur un ton qui l'était encore moins, fut adressée par Jeanne Viviers à son institutrice, Mlle Hermance Marois, bonne grosse personne dont rien, dans l'extérieur ni la physiologie, ne révélait une disposition particulière à ce despotisme dont on l'accusait. Tout au contraire, son visage calme et doux, entouré de boucles blanches d'une mode surannée, respirait une mansuétude qui pouvait bien aller parfois jusqu'à la faiblesse viv-à-vis d'une élève aussi gracieuse qu'indisciplinée.

Jeanne Viviers était une enfant de quinze ans, charmante avec sa masse de cheveux châtons, à reflets métalliques, qui s'épandait librement en cascade sur ses épaules, encore un peu anguleuses, avec ses yeux brillants et audacieux, ses lèvres rouges comme une fleur de grenadier et son air à la fois souriant et mutin, où il y avait le charme naissant de la jeune fille et l'espièglerie de la gamine.

Elle avait un cœur d'or, une âme candide et pur comme le plus pur cristal, un esprit d'une vivacité primesautière, plein d'imprévu et de piquant. Mais comme les plus parfaites créatures ne sont pas sans défaut, Jeanne en possédait un très accentué ; elle avait la plus profonde horreur de l'étude. Le piano lui paraissait un instrument de torture, le dessin un exercice qu'on devait réserver comme supplice accessoire aux prisonniers. La géographie et l'histoire lui semblaient des choses pleines de mystères qu'elle préférait ne pas approfondir. L'orthographe surtout était pour elle un terrain broussailleux, semé de fondrières au milieu des-

quelles elle ne s'aventurait que d'un pas très hésitant. Elle avait trouvé un moyen original de sortir de certaines difficultés grammaticales. Mlle Marois lui ayant, un jour, donné un devoir hérissé de pluriels scabreux, elle avait passé outre, tout simplement et s'était bornée à écrire, à la fin de la page, toute une ligne de S avec cette mention : "Pour mettre ou il en faudra."

On comprend qu'avec ces dispositions, l'annonce, que Mlle Marois venait de lui faire, de travailler un peu, oh ! rien qu'un peu, pendant la période officielle des vacances, lui inspirait les réflexions les plus amères et presque des velléités de révolte ouverte. Elle avait si bien compté sur deux mois de farniente absolu, sans autre souci que celui des promenades à faire ou des parties à organiser avec son frère Henry, à peu près aussi laborieux qu'elle ! . . . Elle avait cru, d'une foi si joyeuse, dire, pour soixante jours, un complet adieu aux méthodes et au lexiques, aux bouquins et aux cahiers ! Elle s'était tant promis d'errer du matin au soir, indéfiniment et sans but, sous les beaux ombrages du parc qui entourait le château, ou, perspective plus séduisante encore, comme marquée de plus d'indépendance, dans les vastes bois voisins qu'un mur seul séparait de la propriété de son père ! De tous les morceaux de chant qu'on lui faisait apprendre et qui s'échappaient de sa mémoire aussi facilement qu'ils y entraient, un seul vers lui demeurait toujours présent, celui qui commence un des airs de *Galathée* :

"Ah ! qu'il est doux de ne rien faire"

Elle le répétait mentalement comme une espérance tendrement caressée, en attendant l'aurore du 1er août, jour béni où il deviendrait une réalité. Et voilà que la terrible Mlle Marois lui signifia que "vacances" signifierait pour elle diminution, et non suppression du travail abhorré et que, même au milieu des plaisirs qui lui étaient laissés—vraiment c'était encore heureux qu'on daignât lui en laisser un peu !—elle serait toujours poursuivie par le cauchemar de la table d'étude ou du piano qui l'attendaient !

—Oui, Mademoiselle, je le répète, reprit-elle après un instant où la colère avait silencieusement bouillonné au dedans d'elle, l'organisation que vous avez réglée pour ces deux mois constitue une véritable barbarie. Vacances et travail sont deux mots qui hurlent d'être unis. On est en vacances

ou on n'y est pas ! Voilà le dictionnaire : tenez ! Je l'ouvre et je lis : "Temps durant lequel les travaux cessent dans les écoles." Ainsi parceque je suis élevée chez mon père, par Mlle Hermance Marois, qui devrait être bonne et compatissante pour moi, je serai privée du répit qu'on accorde à tous les barbouillés de la classe municipale ! C'est une injustice révoltante.

Et ma santé, ma pauvre petite santé, vous n'y pensez pas ! Elle n'y résistera pas, c'est certain. Je mourrai à la fleur de mon âge, sous l'effort excessif de travail que vous m'imposez et vous aurez mon trépas sur la conscience.

—Non, ma chérie, vous ne mourrez pas, répondit l'institutrice que cette terrible perspective avait effrayée pendant une seconde, mais que rassura vite la vue de la mine rose et resplendissante de Jeanne... Vous aurez tout le temps voulu pour vous reposer et vous amuser... Mais deux heures d'exercices le matin et deux heures le soir ne feront que vous rendre vos longues récréations plus douces. D'ailleurs, ce n'est pas moi seule qui ait décidé qu'il en serait ainsi. C'est votre père lui-même qui a fixé ce programme..

—Ah ! c'est père qui... exclama la jeune fille sans achever sa pensée, mais d'un ton tout à coup radouci... Et est-ce que Henry travaillera aussi ?

—Mais certainement ! il travaillera, mais d'une autre manière.

—Comment ?

—Votre père veut que chaque jour il aille passer deux heures le soir et deux heures le matin dans les ateliers pour s'initier successivement à tous les services de la fabrique.

—Mais j'irais bien aussi ! s'écria Jeanne tentée. Il y a à la fabrique autant d'ouvrières que d'ouvriers et on pourrait bien m'apprendre, comme à Henry, le filage et le brochage de la soie.

—Ce n'est pas la même chose. Votre frère est destiné, vous le savez, à aider plus tard votre père dans la direction de la fabrique. Il est donc nécessaire qu'il commence à s'y exercer de bonne heure. En lui donnant ce but pour occuper la liberté de ses vacances, M. Viviers agit sagement, comme toujours. Tandis que vous...

—Moi, je n'aurai pas de fabrique à diriger, soupira Jeanne, et il faudra continuer à me bourrer des haut faits de Philippe-Auguste et des heureux effets des dièzes et des bémols. Le

sort des femmes est bien déplorable! Est-ce que Henry aura aussi des devoirs à faire?

—Non, mon enfant. Outre que ses études à l'atelier suffiront, son précepteur a demandé à M. Viviers de lui permettre de consacrer tout son temps à ses propres travaux.

—Ah oui! fit Jeanne en riant, les travaux de M. Lombre, ses fameux travaux! son histoire de Périclès! Qu'est-ce que c'était donc que ce Périclès? Je ne me le rappelle plus bien Mademoiselle.

—Un grec célèbre, répondit Mlle Marois, non sans une certaine hésitation.

—Il y a longtemps qu'il est mort?

—Oh! plusieurs siècle avant notre ère.

—Quel dommage que M. Lombre n'ait pas vécu de son temps!

—Pourquoi cela?

—Mais parce qu'il aurait eu des documents plus certains pour écrire son histoire, riposta la folle enfant, et puis parce qu'il serait mort depuis longtemps comme son héros et que nous serions privées de l'honneur de vivre avec lui.

—Oh, Jeanne! Pourquoi détestez-vous tant ce pauvre M. Lombre?

—Je ne le déteste pas. Il m'horripile, voilà tout! Est-ce que c'est français, Mademoiselle "horripiler"?

—Rigoureusement, oui... mais ce n'est pas du style noble.

—Ça, je m'en moque... je suis une bourgeoise... Est-ce qu'"horripiler" prend un *h*?

—Oui.

—Eh bien! ce Monsieur Lombre m'horripile avec un *h*.

Cela fut dit avec une mimique si drôle que Mlle Marois ne put s'empêcher de rire; au fond du reste, elle pensait exactement comme Jeanne et ne pouvait pas souffrir le précepteur, pédant, vaniteux, qui la traitait de fort haut et comme une personne sans conséquence.

—Mais quelles raisons, reprit-elle avec une apparente sévérité revenue, d'en vouloir ainsi à M. Lombre?

—Oh! J'en ai des foules. D'abord il s'appelle Casimir.. Casimir Lombre. Je vous demande un peu! Quand on a pour nom Lombre, on ne s'appelle pas Casimir... Mais ce n'est pas ma raison principale.

—En effet, elle ne serait pas bien sérieuse.

—Ce que je lui reproche de beaucoup plus grave, c'est

d'être bouffi d'orgueil, plein de lui-même et d'avoir le cœur sec comme un morceau de pierre.

—Et d'où tirez-vous, grande psychologue, vos affirmations si positives?

—Ne vous moquez pas de moi, Mademoiselle. Je ne suis ni petite, ni grande psy... psycho... enfin, ce que vous avez dit! Je suis très en l'air, c'est vrai; mais j'observe tout de même, allez! sans qu'on s'en doute, et je sais bien, à part moi, faire mes petites réflexions. Eh bien! j'ai observé que M. Casimir Lombre... quel nom!... ne prononce pas deux phrases sans dire: moi, je... Moi! pour lui, tout est là. Dites-lui qu'il a fait une averse et que vous avez été mouillée. Au lieu de s'apitoyer sur votre sort, tout aussitôt il vous répondra: Moi, j'avais un parapluie. Racontez-lui que vous avez mal à la tête... moi, je vais très bien! Moi! toujours moi!... Cela suffit pour coter un homme. L'autre jour, quand il s'est absenté pendant vingt-quatre heures avec papa et Henry... je suis entrée dans sa chambre avec Fanny pour mesurer les rideaux... Voyons! Dans votre chambre vous avez les photographies de ceux que vous aimez, n'est-ce pas? Il semble qu'il soit bon d'avoir ainsi près de soi le portrait des êtres chers. Moi, j'ai papa, ma pauvre maman, mon frère Henry, vous, ma bonne demoiselle, que j'aime bien, quoique je vous fasse souvent enrager... M. Lombre a sept portraits... Tous de lui-même, de l'unique, du grand Casimir... Casimir sur la cheminée, sur la console, sur les murs! Casimir les yeux inspirés, les cheveux au vent, pensant probablement à Périclès... Casimir en uniforme de collégien... Casimir de face, de profil, de tros quarts, avec sa barbe, sans barbe... Casimir partout... Voilà pourquoi je n'aime pas Casimir... Un homme qui se gobe autant que ça, n'en faut plus!

—Jeanne! Jeanné! fit vivement l'institutrice enchantée de trouver un prétexte pour ne pas témoigner son approbation, quand donc vous déferez-vous de vos vilaines habitudes et parlerez-vous correctement?

—Je pense correctement, c'est l'essentiel, riposta Jeanne avec qui il était difficile d'avoir le dernier mot. Enfin laissons ce Monsieur où il est... Qu'est-ce que nous allons faire aujourd'hui pour notre premier jour de vacances? Car je suppose bien que ni vous ni mon père ne pousserez la cruauté



jusqu'à me forcer à faire des études de syntaxe pour mon premier jour de congé.

Ce fut M. Viviers qui répondit à la question de sa fille en entrant dans la salle d'études. Jeanne ne lui gardait sans doute pas rancune de sa décision au sujet des devoirs de vacances, car légère comme une gazelle, elle bondit vers lui et, l'enlaçant de ses deux bras, l'embrassa à pleine bouche.

—Je viens savoir, dit-il comment on se porte dans le quartier des femmes. Ce matin, au saut du lit, j'ai dû me rendre à Lyon, au magasin, et je n'ai pas voulu attendre au déjeuner pour te dire bonjour.

Rien qu'à la manière dont il couvait sa fille des yeux en lui adressant ces simples paroles, on comprenait l'immensité de la tendresse de ce père, de même qu'il était facile de deviner celle qu'il recevait de Jeanne, non seulement par son joyeux baiser, mais par la soumission immédiate avec laquelle elle s'était inclinée devant la volonté, si dure qu'elle fût, de M. Viviers pour les devoirs de vacances.

Il prit une chaise et se mit à deviser gaîment de choses et autres. Le babil musical de sa fille, ses jets d'esprit parfois si drôles, dans leur impétuosité spontanée, étaient le meilleur, le seul délassément que connût ce grand industriel absorbé tout le jour dans un incessant labeur.

M. Viviers, parti de bas, était arrivé, jeune encore, à une situation considérable dans la fabrication des étoffes de soie. Il avait débuté jadis comme ouvrier. Soutenu par un travail courageux et probe, aidé par une intelligence supérieure, servi aussi par des circonstances heureuses, il était monté d'échelon en échelon. Le simple canut d'autrefois avait fini par pouvoir, à force d'économies, acheter en propre un métier Jacquard, puis deux, puis trois, et travailler pour son compte, en employant même deux de ses anciens camarades, artisans comme lui. Libre maintenant de suivre son inspiration, plein d'idées neuves et originales, il composa, en artiste véritable, d'étonnants brochages où se dessinaient, par un jeu habile de soies, des bouquets de fleurs d'une finesse et d'un goût exquis.

Si petit qu'il fût encore, il exposa, en 1878, des étoffes merveilleuses, dont il avait inventé le dessin et fait lui-même le tissage, qui firent révolution dans les procédés usités. On fut tout étonné de voir ce nom nouveau surgir au milieu des grands noms de l'industrie lyonnaise, et à l'admiration très

sincère que méritait son œuvre se joignit bientôt l'engouement pour cet ouvrier courageux dont l'œil illuminé disait la haute valeur. Au lieu de se faire désirer, les capitaux vinrent à lui. Une société fut formée qui lui permit de monter une fabrique où il pourrait appliquer en grand ses procédés. Il s'y révéla chef aussi capable qu'il avait été bon ouvrier et ses succès furent tels qu'il put, quelques années après, installer, de ses seuls deniers, à Montbuel, à quelques kilomètres en amont de Lyon, près des rives du Rhône, une fabrique de filage et de brochage de la soie qui est une des plus belles et des plus perfectionnées de cette riche contrée. Près de trois cents ouvriers des deux sexes y sont occupés.

Ses ateliers et ses enfants ! Tout était là pour M. Viviers. On aurait pu dire qu'il les confondait dans sa tendresse. Les uns comme les autres n'émanaient-ils pas de lui ? Il ne pouvait pas se décider à quitter ni les uns ni les autres. Bien qu'avec une rare faculté d'assimilation l'ancien ouvrier fût devenu un homme du monde accompli, il ne cherchait aucun plaisir hors de sa fabrique et loin de ses enfants. De ceux-ci jamais il n'avait consenti à se séparer et il les faisait élever près de lui. Veuf de bonne heure, il concentrait sur eux toutes les affections de son cœur très tendre, sauf la part très large qu'il donnait à ses ouvriers, ses enfants aussi, dont le sort matériel et moral était sa constante préoccupation. Il n'y eut jamais patron ni meilleur ni plus aimé. Ce n'est pas dans les ateliers de Montbuel que les fauteurs de grèves auraient eu beaucoup de succès.

—Ah ! Jeannette, une nouvelle ! dit-il au milieu de ses propos. L'omnibus des magasins a ramené ce matin Dubreuil, cet ancien gendarme que notre ami Segaud m'a si chaudement recommandé et qui va s'installer dans le pavillon comme garde, concierge, surveillant. Le nom m'est égal, pourvu qu'il fasse bien son service. Il est en train d'emménager.

—A-t-il une famille ? demanda Jeanne.

—Je crois bien ! Tout un tas d'enfants, des grands, des moyens, des petits.

—Oh ! des petits ! exclama Mlle Viviers. Quel bonheur ! Je m'en occuperai. Ce sera très amusant.

(A suivre.)

---

## Revue des faits et des œuvres

---

### **Antialcoolisme : Ce que boivent les savants, les écrivains, les artistes**

La croisade entreprise dans la province de Québec contre l'alcoolisme, croisade qui a déjà enrôlé parmi ses apôtres les plus dévoués, les têtes dirigeantes de la société, médecins, membres du barreau ou de la magistrature, donne de l'actualité à un travail tout récent auquel s'est livrée une publication française très haute cotée.

Ce n'est pas tout d'enseigner au peuple qu'il ne doit point faire usage d'alcool ou de boissons alcoolisées. La sagesse de ce conseil deviendra beaucoup plus manifeste à son esprit, sa raison se laissera plus facilement convaincre, si, à côté des préceptes moraux qu'on lui cite, on met en même temps sous ses yeux l'exemple, combien plus éloquent, des grands citoyens qu'il admire et respecte déjà et qui mettent à profit et en pratique les enseignements qu'on lui donne. C'est ainsi qu'un confrère français nous apporte une gerbe de ces exemples que nous offrons comme la preuve mise en action du bien fondé de tout ce qui a été fait et dit pour la cause de la tempérance en notre pays.

La "Revue" de Paris (1) s'est inquiétée de découvrir quel usage on faisait de l'alcool, ou des boissons capiteuses dans le monde de la pensée ou de l'art. "Les écrivains, a-t-elle demandé, au cours d'une enquête qui restera fameuse, les grands artistes, les savants, demandent-ils aux boissons capiteuses, l'hallucination qui leur inspire le chef-d'œuvre comme la force qui leur permet de le réaliser. C'est un préjugé difficilement déracinable que celui-ci : innombrables sont les honnêtes citoyens qui croient que Shakespeare a écrit ses *dramas* dans les tavernes, que Rembrandt peignait dans les cabarets et qu'Alfred de Musset n'a commencé à avoir du talent que lorsqu'il a été intégralement imbibé d'absinthe."

L'enquête de la "Revue" est nettement hostile à toute boisson alcoolisée. Voici le résumé des opinions principales qui ont été recueillies :

Pour M. BERTHELOT, l'alcool ne doit jamais entrer dans un régime régulier ; la boisson ordinaire du savant était l'eau

rougie—trois parties d'eau et une partie de vin, il ajoutait au dîner, après le potage, un petit verre de Bordeaux vieux.

M. SAINT SAENS, préfère l'eau à toute boisson. " Si, dit-il, je pouvais avoir de la vraie eau de source, bien pure et bien fraîche, je la préférerais à toute autre boisson."—M. CLARETIE " ne travaille jamais mieux que lorsqu'il est à jeun."

M. ERNEST HEBERT, donne la réponse curieuse que voici : " Le vin, dit-il, la bière, le cognac, donnent une animation passagère à la pensée, bientôt suivie d'une dépression paralysante en raison directe du degré d'excitation obtenu par les boissons alcoolisées. Je bois de l'eau, et je m'en trouve bien.

M. FLAMMARION, ne travaille utilement au point de vue de la composition, que le matin de huit heures à midi, après son premier déjeuner, pris sans boisson avec deux œufs à la coque.

CAROLUS DURAN, ne boit guère que de l'eau.

SULLY PRUDHOMME, buvait de l'eau mélangée de jus de citron.

JULES LEMAITRE, ne boit que de l'eau ; il a gagné, dit-il, à ce régime, un appétit très régulier." HENRI LAVEDAN considère l'alcool comme la pire des boissons ; " couramment, dit-il, je ne bois que de l'eau, glacée si possible." VICTORIEN SARDOU ne peut pas supporter un demi-verre d'eau-de-vie ; en revanche, il est buveur de café : trois fois par jour. MAURICE BARRES : " A mon avis, pour bien travailler, il ne faut pas de stimulant : il faut la possession paisible de soi-même. L'idéal, c'est une belle nature, avec les fenêtres ouvertes à la campagne. Jamais, jamais d'alcool."

M. DE FREYCINET a fait usage toute sa vie " d'eau rougie " ; Mistral rappelle le dicton provençal : *l'eau fait devenir joli* ; sa mère, morte à quatre-vingts ans passé, ne buvait que de l'eau ; pour lui il boit du vin trempé d'eau aux deux tiers. Pour M. PAUL BOURGET l'alcool à si faible dose soit-il pris et sous n'importe quelle forme est un empêchement absolu au travail. M. EMILE OLLIVIER : " J'ai été toute ma vie un buveur d'eau, ma femme et mes enfants ont suivi mon exemple. EUGENE CARRIERE ne croyait pas à l'alcool, le travail ne peut être que le résultat d'équilibre moral, rien ne vaut les heures de clairvoyance du matin qui suivent les veillées paisibles. Mme DANIEL-LESUEUR ne boit que de l'eau. M. PIERRE LOTI : " Je suis aux trois quarts musulman, je ne bois jamais d'alcool, je ne bois même pas de vin." BENJAMIN CONSTANT buvait du thé de préférence. REYER ne boit que de l'eau rougie ; Victor MARGUERITTE boit de l'eau généralement ; il résume

ainsi son opinion : "l'eau lave et désaltère, le vin tonifie, l'alcool tue."

Les partisans du vin sont la minorité : M. DE VOGUE est président des Agriculteurs de France : "La France, dit-il, est le pays qui a donné au monde, depuis longtemps, le plus de vin et le meilleur : ceux qui en usaient ont donné à ce même monde la plus forte, la plus riche des littératures modernes. Cela me paraît répondre à votre question."—AUGUSTE RODIN "estime que le vin est une excellente chose."—JEAN RICHEPIN : "En mangeant, je bois du vin ; l'alcool peut exciter comme un coup de fouet."—ROLL : "Ce que je bois ? mais du vin, de la bière, de l'eau, au gré de ma fantaisie qui ne se plierait à aucune exigence."—DAGNAN-BOUVERET : "Très indifféremment, je bois du vin, de la bière ou de l'eau, sans avoir jamais pu constater " si cela m'aidait ou me gênait."

Arrêtant là leur enquête, les auteurs de l'article terminent en reconnaissant qu'il y a eu cependant deux hommes dont l'œuvre a été effectuée sous l'influence du poison de l'alcool.

"Mais l'exception confirme la règle, disent-ils. En l'espèce, elle la confirme d'une manière assez funeste. Ces deux hommes ont eu une vie peu enviable, et ils sont morts jeunes et tristement. L'un d'eux est Hoffmann ; l'autre est Edgar Poë.

"D'abord magistrat et musicien, Hoffmann ne commença à écrire qu'après sa trentième année. S'inspirant du mesmérisme, il évoquait dans le délire de l'ivresse des personnages fantastiques qui rappellent les prouesses des hypnotiseurs contemporains. Il passait toutes ses nuits au cabaret, et si ce genre d'existence profita à son talent, l'existence fut brève et le talent plus bref encore.

"L'esprit d'Hoffmann s'obscurcit promptement. Les derniers ouvrages du conteur sont loin de valoir les premiers. Hitzig, son écuyer de gloire, l'avertissait qu'il devenait nuageux et morne.

"Edgard Poë dut à l'alcool des visions et des terreurs dont sa littérature est profondément impressionnée. Il connaissait le vertige moral qui force à accomplir un acte que l'on réprouve, Il le décrit dans le *Démon de la perversité* ; et il retrace, dans le *Chat Noir*, les impulsions irrésistibles de l'alcoolique. D'autres de ses contes rappellent les hallucinations du buveur. La plupart de ses chef-d'œuvres ont été créés entre deux crises de *delirium tremens*, chefs-d'œuvre étranges, certes. Poë a dit que l'étrangeté était la beauté, et il a été un poète beau, quoique étrange. Il y a donc eu deux génies alcooliques. Nous n'en connaissons pas un de plus."

## L'Action Sociale Catholique et son journal

L'œuvre qui, depuis quelques mois a surtout attiré l'attention des canadiens-français, au Canada et aux Etats-Unis, c'est la fondation à Québec, par Sa Grandeur Mgr Bégin, de l'Œuvre de l'Action Sociale Catholique et du journal quotidien qui en est l'organe. C'est une réponse admirable aux appels de Pie X qui veut "que l'action catholique s'organise et s'exerce vigoureusement dans tous les pays." Chez nous, dont la foi catholique est la première des traditions nationales, c'est le commencement d'une ère où s'exercera plus active et plus pratique la co-opération des laïques et des religieux pour la sauvegarde des intérêts de l'Eglise. Fonder cette œuvre c'était envisager hardiment l'avenir, tout en se rendant compte des dangers qui, pour ne pas être reconnus encore comme immédiats par plusieurs, n'en menacent pas moins notre société canadienne dans ses œuvres vives. Aussi le premier acte de cette œuvre de l'Action Sociale Catholique, la fondation du journal quotidien, fut-il accueilli avec la plus vive satisfaction dans toute la province et fut-il, dès ses commencements, l'objet d'une sanction pontificale (Bref de Pie X, 27 mai 1907.) Depuis, le journal a reçu l'encouragement public de sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, et il peut déjà compter sur l'appui unanime de l'épiscopat canadien.

Sans doute, l'œuvre de la presse catholique n'était pas tout-à-fait inconnue parmi les Canadiens-français. Mais les publications, nombreuses il est vrai, qui faisaient déjà, et depuis longtemps, une lutte vraiment digne d'éloges pour les principes en matière de morale, d'éducation, de droit chrétien, ne s'adressaient-ils encore qu'à un petit nombre de lecteurs. Il fallait à l'œuvre nouvelle le concours nécessaire du journal quotidien, de cet ami qu'on retrouve à tous les foyers et qui nous fournit, avec la récréation du soir, la saine information et l'écho du bien à travers le monde.

Et il s'agit ici plutôt d'une œuvre de préservation. "Nous ne pensons pas, dit Mgr Bégin, qu'il faille attendre que l'on monte violemment à l'assaut des esprits pour organiser ici les œuvres de défense." *L'Action Sociale Catholique* consacrera la réunion de toutes les énergies dans le bien, le réveil des esprits à l'intérêt du mouvement social chrétien dans l'univers, le sentiment, chez les catholiques, de la supériorité des enseignements de l'Eglise, même en matière de libre discus-

sion, et le désir de faire prévaloir cet enseignement parce que le meilleur et le plus sûr. Ce sera la formation d'un peuple catholique averti contre lequel s'acharneront en vain les doctrines subversives qui, chez tant de peuples ont tari, par l'abandon de l'idée religieuse, la source de la paix sociale et de la véritable grandeur ; ce sera le maintien dans l'âme de notre peuple, d'essence latine, de l'idéal qui a porté les races chrétiennes jusqu'aux plus hauts sommets de la gloire et qui est un idéal catholique.

Le programme de *l'Action Sociale Catholique*, de Québec comprendra deux parties distinctes :

1. *L'enseignement* dont les objets principaux seront de développer le sens catholique, faire l'éducation de la conscience sociale catholique, étudier les questions sociales, etc., au moyen de cercles d'étude, conférences, congrès, et par la presse.

2. *L'action* par les associations religieuses, d'hygiène morale, de bienfaisance, ouvrières, professionnelles, etc.

Ce programme est vaste sans doute ; il faudra plusieurs années de travail et de zèle persévérant pour réaliser dans toute sa mesure le rêve caressé par ceux-là mêmes qui en ont tracé les lignes. Mais il a l'avantage de s'adresser à un peuple neuf, conscient de ses devoirs et de sa mission, habitué à recevoir de ses directeurs religieux les conseils qui sauvent et qui, à plusieurs époques de son histoire, lui ont permis de traverser les crises les plus sérieuses et de conserver intact pendant trois siècles le dépôt sacré de ses traditions et de sa foi.

Un penseur français a dit avec raison : " Pour qu'une nation chrétienne soit florissante, la condition indispensable est qu'elle réalise l'idéal chrétien pour lequel elle a été conçue, qui a présidé à son développement, qui lui a donné ses lois, ses institutions, en un mot, sa civilisation tout entière. Ce n'est jamais en dehors de ses traditions qu'il faut chercher la grandeur d'une nation ? "

C'est dans la poursuite de cet idéal chrétien que le peuple canadien-français a grandi, qu'il s'est développé. Jusque dans ses heures les plus difficiles, et alors que l'horizon lui apparaissait le plus sombre, il n'a pas cessé de reconnaître dans son idéal religieux la colonne de feu guidant ses pas vers la terre promise.

L'œuvre dont on vient de le doter, et qu'il accueille avec une sorte de piété patriotique, n'est qu'une nouvelle manifestation de sa vitalité et de son énergie dans le bien.

### **Un projet vice-royal. L'Ange de la Paix et les Plaines d'Abraham**

Il est certaines faveurs que, même si elles partent de haut, et peut être à cause de cela, vous acceptez avec la même angoisse que si elles vous apportaient un message de malheur. Vous les subissez en silence, du moins avec autant de bonne grâce que possible, tandis que, dans votre for intérieur, vous êtes tentés de maudire le sort qui s'acharne à vous vouloir "tant de bien." Et tout ceci est dû à ce que pour certains tempéraments, l'histoire et la tradition n'ont plus ce mérite de garder pieusement hors de toute atteinte les rares "jardins secrets" où les peuples, tout aussi bien que les individus, aiment à cultiver discrètement quelques fleurs du passé, les souvenirs tendres des premiers âges et des premières gloires. C'est qu'on ne se rappelle pas assez souvent le mot de Musset— "Les morts dorment en paix dans le sein de la terre—ainsi doivent dormir nos sentiments éteints." C'est pour cela aussi que nous voyons des amitiés nouvelles, escomptant très imprudemment des liens qui, sans cela seraient solidement cimentés, trouver jusque dans leurs débordantes manifestations de sympathie, le moyen de faire saigner des plaies que le temps achevait de cicatriser.

Après tout, certains rapprochements, surtout lorsque se sont des rapprochements historiques, ne peuvent être faits qu'avec d'innombrables précautions, tandis que d'autres, il ne faudrait seulement pas songer à les faire. On le comprend bien dans la province de Québec depuis le jour, où de par la faveur vice-royale, le troisième centenaire de la fondation de Québec est en train de devenir ce qu'un journaliste à fort bien appelé "l'apothéose de la conquête."

Que l'idée soit fort louable de vouloir conserver les champs de bataille des Plaines d'Abraham et de Ste Foye, il n'en reste pas moins vrai que l'occasion choisie pour l'inauguration de ce champ sacré en un parc national est fort mal choisie, et que le mode dont on veut mener cette entreprise à bonne fin est plus mal choisi encore. Et, au point de vue de l'histoire, ce projet qui coûtera des millions ne vaudra pas la pensée généreuse qui a déjà réuni sur le socle d'un même monument les deux noms héroïques de Wolfe et de Montcalm. De plus, le troisième centenaire de Québec, en dépit des meilleures volontés, ne peut évoquer, n'évoque pas une idée sœur de l'idée qui est restée attachée au souvenir sanglant des Plaines et de



Ste Foye. Malgré tout, et en dépit de tout ce que l'on pourra faire et dire, associer le souvenir de Wolfe à celui du troisième centenaire de Québec, c'est pour ceux qui le veulent, tenter la conquête du passé historique après avoir conquis le sol et s'être emparé du présent. Même au milieu des plus brillantes solennités, dans tout le déploiement militaire que l'on prépare, sous les yeux mêmes du Prince de Galles, rien n'empêchera les anglais de ne pas voir autre chose que Wolfe escaladant le Foulon et victorieux jusque dans la mort ; tandis que rien non plus n'empêchera les Canadiens-français de voir surtout, dans ce tableau subitement jeté devant leurs yeux, Montcalm accourant de Beauport pour sauver Québec et payant de sa vie ce suprême effort tenté pour garder la Nouvelle-France ; puis à Ste Foye, la pensée canadienne-française n'évoquera encore que le souvenir de l'immortel Lévis tentant inutilement la revanche et, irréductible, brûlant ses drapeaux plutôt que de les rendre. Et à cette occasion, anglais et français n'auront pas tort. Chacun admire dans l'histoire les pages et les héros qui réunissent le mieux sa pensée et ses affections. Les anglais préfèrent Azincourt, et les Français, Fontenoy.

Aussi, l'impression causée parmi les canadiens-français, par le projet de Lord Grey qui veut intéresser tout l'empire à ce qu'on appelle déjà d'une façon fort tapageuse le " Parc des Batailles," a-t-elle été plutôt pénible. Et elle s'est manifestée au moment où le Parlement fédéral, à la demande de Sir Wilfrid Laurier, attribuait une somme de \$300,000 pour les fêtes du troisième centenaire et l'entretien des Champs de bataille des Plaines d'Abraham et de Ste. Foxye. Tout le monde aperçut la tournure très nettement anglaise que prenait l'organisation. C'est alors que l'on commença de s'inquiéter et que H. Omer Héroux posa carément la question, dans la " Vérité " en disant :

Nous n'avons point perdu l'espoir d'entendre un député canadien-français dire tout haut ce que tant de gens pensent tout bas, affirmer que c'est bien Champlain que l'on fêtera cet été et non point les préludes de la domination anglaise, et remettre au point les théories que l'on prône depuis quelques semaines, à propos de paix et d'entente cordiale.

" L'Ange de la Paix dominera nos champs de bataille : disons donc une bonne fois quelle paix règne dans ce pays et que nous n'en sommes pas encore réduits à baiser la main qui nous frappe. Dans tout l'Ouest, découvert par nos aïeux,

civilisé par nos prêtres et nos pionniers, nos droits sont violés, en dépit des plus solennelles promesses et des plus fermes garanties. Notre langue est proscrite et nos écoles dépouillées de leur caractère franchement catholique.

“ Si l'on veut que, sans rancœur, nous puissions écouter ceux qui nous parlent de concorde et d'harmonie, que l'on nous rende justice, que l'on fasse exécuter les décisions du Conseil Privé, que l'on traduise en actes l'égalité dont on a plein la bouche.

“ Autrement, nous ne verrons dans toutes ces déclamations, d'où qu'elles viennent, qu'une sinistre farce et une féroce ironie.

“ Le député qui aura le courage de dire ces choses et quelques autres, d'affirmer par exemple, que nous n'entendons point laisser tourner en manifestation impérialiste une fête essentiellement canadienne, ni permettre qu'on fasse l'histoire de notre pays, se fera peut-être qualifier de tête chaude et d'écervelé, mais il aura dit de rudes et salutaires vérités, et il fera plaisir à beaucoup de monde.

“ Et peut-être surtout à ceux qui, paralysés par la crainte ou un respect mal compris, n'oseront point le dire tout haut.”

La parole attendue fut prononcée dès le lendemain (5 février) par M. Armand Lavergne, député de Montmagny, et approuvée par ses collègues, MM. Paquet et Robitaille.

Sans doute, les quelques protestations discrètes qui ont été soulevées, n'arrêteront pas les auteurs du projet. La fête aura lieu, mais elle démontrera surtout que l'entente cordiale des races dans notre pays ne doit pas reposer sur quelques manifestations bruyantes d'une amitié qui, pour être durable et solide, doit plutôt s'appuyer sur les droits immuables de la justice et du “ fair play ” britannique. Et jamais l'Ange de la Paix ne sera venu plus près de diviser plus profondément ceux qu'il a mission de réunir.

### **Le monument Laval.—Une fête vraiment nationale pour les Canadiens-Français**

Le dévoilement de la statue de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, aura lieu cet été et donnera lieu à des fêtes dont il ne sera pas possible, Dieu merci, de méconnaître ni le cachet ni le sens. Ce sera vraiment une fête canadienne-française et, depuis que des circonstances empêchent de la rallier au nom du fondateur de Québec, on aime davantage

à y reporter l'attention. Aussi, quels noms furent jamais plus dignes d'être réunis dans une célébration historique, que ceux de Laval et de Champlain ! Ils résument à eux seuls l'idée patriotique et religieuse qui présida sur ce continent à la naissance et au développement de notre race dont ils sont, presque au même titre, les immortels fondateurs.

Du reste, il suffit de se rappeler le sentiment de vénération nationale qui s'attache à ces fêtes (elles auront lieu les 23 et 24 juin,) au motif qui les a fait naître, à l'élan de générosité qu'elles ont provoqué parmi tous les fils de la Nouvelle-France, pour se convaincre de leur importance. Le monument qui sera dévoilé, c'est à une souscription nationale que nous le devons, et à son dévoilement, on sentira qu'avec le grand nom consacré par ce marbre et ce bronze, une idée, où chaque canadien-français aura mis un peu de son cœur, s'épanouit après une germination de trois siècles, s'élançant, féconde et pure, vers de nouveaux espoirs. Pour le moment, d'autres projets, représentant d'autres idées, sont en train d'attirer l'attention ailleurs, mais les fêtes du 23 et du 24 juin ont pris dans les âmes une place choisie—qu'on songerait en vain à leur ravir. Elles constitueront vraiment un événement pour tous ceux qui croient encore qu'avec les dates décisives, l'histoire des peuples ne recommence pas mais continue. A ceux-là mêmes qui veulent façonner l'histoire aux besoins d'un rêve impérialiste, elle rappellera que les traditions nationales sont choses sacrées et que les vainqueurs doivent s'y arrêter comme on s'arrête avec respect sur le seuil d'un temple. C'est en vain qu'on tenterait de leur substituer des idéaux plus neufs. Sans cela il faudrait cesser de croire que "l'histoire est la mémoire du monde."

**Léon Kemner.**